

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE

JOSEPH LEFÈVRE

L'ANGLETERRE ET LA BELGIQUE

A TRAVERS LES CINQ DERNIERS SIÈCLES



ÉDITIONS UNIVERSITAIRES
LES PRESSES DE BELGIQUE

BIBLIOTHEQUE HISTORIQUE

L'Angleterre et la Belgique à travers les cinq derniers siècles

PAR

Joseph LEFEVRE

Docteur en Philosophie et Lettres

Conservateur aux Archives Générales du Royaume

Lauréat de l'Académie Royale de Belgique



ÉDITIONS UNIVERSITAIRES

LES PRESSES DE BELGIQUE

163, RUE DU TRONE, BRUXELLES

LA GRANDE MELEE DE 1914-1918

I

La crise de juillet-août 1914. — La préparation de l'attentat contre la Belgique. — L'ultimatum allemand. — Les réactions qu'il provoque. — Les incidents de la rupture.

La guerre mondiale fut précédée d'une semaine tragique qui va du 26 juillet au 4 août 1914; elle marque l'agonie de la paix. Les incidents se succèdent avec rapidité, la fièvre gagne les diverses chancelleries européennes, les notes et déclarations s'entrecroisent, et le monde court à l'abîme. Depuis, ces péripéties diverses ont fait l'objet d'âpres controverses; elles touchent au terrible problème de la responsabilité de la guerre. Il importe de préciser comment la Belgique y fut entraînée, comment l'Angleterre réagit en cette heure, la plus grave, disait le roi Albert, qui eût sonné pour nous depuis 1830. Au lendemain de la défaite, le Ministère des Affaires Etrangères allemand a confié à un militant socialiste, Karl Kautsky, la charge de publier les documents essentiels retrouvés dans les bureaux de la chancellerie impériale et relatifs aux origines prochaines du conflit. Le dossier constitue à la fois une source capitale pour l'historien et une accusation accablante pour le gouvernement de Guillaume II.

Le document essentiel, en ce qui concerne la Belgique, est l'ultimatum daté du 2 août. On en connaît la teneur. L'assertion que des troupes françaises importantes vont attaquer la Belgique, l'insuffisance de la résistance qu'on est en état de leur opposer, l'annonce de la pénétration des unités allemandes, la sommation de les laisser passer, la promesse de dédommagements, la menace en cas de résistance.

Du recueil de documents réunis par Kautsky, il ressort que cet ultimatum avait été rédigé huit jours auparavant et transmis à Bruxelles, à l'ambassadeur allemand von Bulow, à la date du 29 juil-

let. La chancellerie de Berlin l'expédia à von Bulow dans un pli, avec ordre de le conserver fermé et de ne l'ouvrir qu'à la réception de nouvelles instructions. Ainsi, au moment où les négociations engagées pour le maintien de la paix avaient à peine commencé, les autorités allemandes méditaient déjà non seulement la violation de notre neutralité, mais le projet d'en inculper la responsabilité à de prétendues opérations agressives françaises. Peu de documents apportent une preuve plus éclatante de la culpabilité du gouvernement impérial.

L'Angleterre allait jouer un rôle primordial dans le développement et l'issue de la crise. Seule des grandes puissances, elle avait les mains libres et elle ne manque pas d'en faire état. A l'ambassadeur allemand, prince de Lichnowsky, sir Edward Grey explique, dès le début, que dans le cas où l'Allemagne et la France entreraient en guerre, l'Angleterre pourrait être amenée à intervenir et ce dès les premiers jours des hostilités. Mais, peu après, il se charge d'avertir l'ambassadeur français, Paul Cambon. On devait se garder de croire à Paris que l'Angleterre était liée dans la situation actuelle, comme elle l'avait été en 1911, lors de la crise marocaine. Elle se considérait comme libre d'agir de façon conforme à ses intérêts.

Cette attitude énigmatique devait peser lourdement sur les destinées du monde.

Elle paraît singulière pour celui qui la considère objectivement à la lumière des événements subséquents. Son explication se trouve dans la nature particulière de la politique britannique. Dans un conflit relatif au Maroc, il était impossible à l'Angleterre de demeurer passive. L'Entente Cordiale qu'elle avait réalisée avec la France en 1904, impliquait un double désistement. La République française renonçait à toute intervention dans les affaires d'Égypte, elle reconnaissait le droit absolu de l'Angleterre d'y prendre les mesures qu'elle jugerait opportunes. En retour, elle recevait les mains libres pour agir au mieux de ses intérêts dans le Maroc. Et, à traiter de la sorte, le cabinet britannique enregistrait un double succès. L'ancien royaume des Pharaons constitue une position maîtresse sur les rives de la Méditerranée orientale, elle forme une voie d'accès vers les Indes, le Soudan et les autres colonies anglaises de l'Afrique. En reconnaissant la place prépondérante de la France dans l'empire chérifien, l'Angleterre confiait à des mains qu'elle considérait comme sûres une autre position tout aussi importante de la Méditerranée occidentale et la soustrayait à l'ingérence allemande. La justice la plus élémentaire lui commandait, en 1911, de défendre, au besoin les armes à la main, l'exécution de ce qui était la base même de l'Entente Cordiale. La situation est tout autre en 1914. La France pouvait être entraînée dans une guerre contre l'Allemagne par suite de son alliance avec la Russie. A la conclusion de ce traité, qui date de 1892, l'Angleterre n'a eu aucune part. Les controverses dans les Balkans n'affectent pas ses propres intérêts. Elle peut donc envisager une neutralité, au demeurant bienveillante pour la France,

attentive à intervenir au premier moment favorable pour se poser en médiatrice. Telle était la conception immédiate d'une bonne part de l'opinion publique anglaise. Mais, d'autres citoyens britanniques voyaient plus loin. En somme, le sort tout entier de la France était en jeu. Vaincue une deuxième fois par l'Allemagne, elle fut descendue du rang de grande puissance. L'Angleterre courait le risque de demeurer isolée devant une Allemagne plus puissante que jamais. Alors que faire? Cruelle énigme.

L'Allemagne ne se fait pas la moindre illusion sur l'attitude que prendra la France. Celle-ci demeurera inébranlable dans son alliance avec la Russie. Elle a gardé l'épée au fourreau pendant près d'un demi-siècle, malgré la blessure saignante de l'Alsace-Lorraine. Maintenant, elle s'engagera sur le champ de bataille pour une querelle lointaine où elle n'a rien à voir.

Mais que décidera le peuple britannique? Ici les dirigeants allemands sont divisés, une fois de plus l'état-major affiche une conception différente de celle du gouvernement civil. Le généralissime, von Moltke en tête, est persuadé que la Grande-Bretagne prendra fait et cause pour la France, s'engagera à fond dès la première heure. Quand il rédige le futur ultimatum destiné à la Belgique, il fait état d'une action combinée des forces françaises et anglaises. Le ministre des Affaires Etrangères s'empresse de modifier le texte. Il exclut toute allusion à une intervention anglaise, endosse l'attaque prétendument machinée contre notre pays à la France exclusivement.

A la date du 29 juillet 1914 le gouvernement civil allemand compte encore sur la neutralité de l'Angleterre. Le chancelier de l'empire, von Bethmann-Hollweg, vient d'avoir deux entretiens avec sir Edw. Göschén, ambassadeur anglais à Berlin. Il lui a fait d'importantes déclarations. L'Allemagne victorieuse ne médite aucun démembrement de la France, au moins en ce qui concerne le territoire métropolitain. Elle est décidée à respecter le territoire des Pays-Bas. Si elle se voit contrainte d'entreprendre des opérations militaires en Belgique, elle restaurera après la guerre l'intégrité de ce pays, à condition qu'il ne se range pas contre l'Allemagne. Toutes ces considérations montrent à l'évidence qu'à Berlin on escompte encore que le Royaume-Uni se tiendra à l'écart du conflit. Dans la joute qui s'annonce, il est deux diplomates sur les épaules desquels va reposer la mission écrasante de servir d'intermédiaire entre Londres et Berlin. Le premier est sir E. Göschén, l'ambassadeur d'Angleterre à Berlin, d'origine germanique, issu d'une famille très connue de Leipzig. C'était, d'après le portrait qu'en trace le baron Beyens, notre ministre à Berlin depuis 1912 jusqu'en 1914, un agréable gentleman, devenu Anglais jusqu'à la moelle, aux cheveux d'un gris d'argent, au teint fleuri, à la barbe en pointe à la mode d'Edouard VII. Son flegme était à l'abri de toute perturbation. Le diplomate qui représentait le Kaiser à Londres était le prince de Lichnowsky, d'origine polonaise, comme son nom l'indique à suf-

fisance, créature de l'empereur, nouveau venu dans la carrière. Sa nomination toute récente avait été accueillie avec stupeur dans les milieux officiels berlinois. Autant son collègue Göschén était imperturbable, autant Lichnowsky était sensitif. Il ne pouvait maîtriser ses nerfs. Mais il importe de dire, que de tous les diplomates allemands, il est le seul qui ait travaillé en pleine sincérité au maintien de la paix, au cours de la semaine terrible. Et le rôle qui l'attend est dépourvu de tout charme. Lord Grey vient de prendre connaissance du rapport de Göschén relatant les propositions allemandes. A la lecture il bondit, il s'insurge contre le marchandage impudent consistant à vouloir acheter la neutralité de l'empire britannique, au prix de vagues assurances. *Je lus cette dépêche*, a-t-il écrit dans ses mémoires, *avec un sentiment de désespoir*. Accepter, c'eût été l'irréremédiable honte. Comment Bethmann-Hollweg ne l'avait-il pas compris ? Et quel homme était-ce donc ? Il fallait rejeter sur l'heure ces propositions qui constituaient une insulte à l'honneur britannique. Et c'est ce que fit le ministre anglais, avec mépris. Plusieurs fois, au cours de la guerre, il devait évoquer avec des sursauts de colère cette infâme proposition du cabinet de Berlin.

Mais l'explosion d'une colère, si expressive soit-elle, n'a jamais résolu aucun problème. La vie des peuples est faite d'actes et non de manifestations sentimentales. A la place d'une déclaration catégorique, sir E. Grey adresse une demande collective à la France et à l'Allemagne de préciser si, au cas d'une guerre imminente, l'une et l'autre sont résolues à respecter la neutralité de la Belgique, l'intégrité de son territoire. Le gouvernement de Paris s'empresse de fournir les assurances les plus catégoriques, tandis que l'Allemagne se dérobe.

Devant pareille attitude, la conduite qui s'indiquait au cabinet britannique était claire. L'insistance du gouvernement allemand en vue d'obtenir une déclaration de neutralité de la part de l'Angleterre avait au moins cet avantage inappréciable de faire voir que par toutes les fibres de son âme, l'Allemagne impériale souhaitait voir l'Angleterre demeurer hors du conflit. C'était un indice manifeste de la peur que lui inspirait la flotte anglaise. Une dépêche de Jules Cambon, le ministre de France à Berlin, venait d'arriver à Londres. Elle montrait combien l'incertitude où se trouvaient les milieux allemands, à propos de l'intervention anglaise, y favorisait l'action belliqueuse des militaires. Quel coup fatal leur eut porté une déclaration d'un ministre anglais, clamant *urbi et orbi*, qu'en attaquant la France, ou en violant la neutralité belge, l'Allemagne dresserait immédiatement contre elle l'ensemble des forces britanniques. Sir E. Grey hésita. Lui-même et plusieurs de ses collègues du cabinet eussent volontiers réédité le geste de Lloyd George qui, quelques années auparavant, par un discours menaçant prononcé dans la *City*, avait fait reculer l'Allemagne. Mais les ministres anglais avaient peur de l'opinion publique, du Parlement. Les instances se multiplient. Poincaré, le président de la République française, expédie un

message au roi Georges V, clamant que l'Europe se trouve au bord de l'abîme, que seule une prise de position nette de l'Angleterre peut arrêter, à la dernière minute, le militarisme allemand. Tout cela ne sert à peu près à rien. Georges V répond au président français une lettre banale ; sir E. Grey déclare au ministre de France qu'il ne peut donner aucun gage. Survient, à la date du 1^{er} août une nouvelle demande du gouvernement allemand transmise par Lichnowsky : l'Angleterre restera-t-elle neutre, si l'Allemagne respecte la neutralité belge ? Et la réponse est encore un fois énigmatique. La question belge, répond le ministre anglais, est de la plus grande importance pour l'opinion publique anglaise et c'est le peuple qui dictera l'attitude du gouvernement. Le lendemain, en secret, le ministre anglais fait un pas de plus. Il assure l'ambassadeur de France que dans le cas où la flotte allemande entreprendrait une action dans la mer du Nord ou dans la Manche, pour attaquer la côte française, l'escadre anglaise ouvrirait le feu sur elle.

Retournons maintenant à Berlin. Le prince de Lichnowsky demeure en contact permanent avec le gouvernement impérial. La chancellerie est anxieuse, suspendue au téléphone, attendant avec angoisse une assurance sur la neutralité anglaise que l'on escompte malgré tout. A un moment, c'est le cri de triomphe. Lichnowsky prétend avoir reçu des promesses que l'Angleterre n'interviendra pas si l'armée allemande n'entreprend pas d'opération sur le territoire belge. Le prince de Bulow, le chancelier que Guillaume II avait renvoyé quelques années auparavant et qui ne pouvait se consoler de sa retraite, s'est gaussé en termes amers, dans ses mémoires, de la légèreté de Lichnowsky. N'importe quel diplomate, assure-t-il, ne se serait pas contenté de déclarations imprécises faites par des personnalités sans autorité. Il se serait précipité au Foreign-Office, aurait sollicité un engagement écrit. Au lieu d'agir de la sorte, Lichnowsky prend ses désirs pour la réalité, s'empresse de téléphoner à Berlin le succès qu'il a obtenu... dans son imagination en délire. La réaction est immédiate. Guillaume II, qui dès le début a senti qu'une campagne à travers la Belgique provoquera la guerre avec l'Angleterre, fait appeler en pleine nuit le chef d'état-major de son armée, le général von Moltke. D'autorité, il lui prescrit de bouleverser le plan des opérations, de se tenir sur la défensive à l'Ouest, de respecter la frontière belge, de passer à l'attaque contre les Russes. Le maréchal tombe de son long, il s' imagine être frappé par la foudre. On ne peut pas modifier d'un trait un plan d'opérations établi depuis des années. A renverser la concentration de millions d'hommes, on tombera dans le gâchis le plus épouvantable. A son maréchal qui lui en fait l'objection, l'empereur répond de façon méprisante. « Votre oncle, le grand maréchal de 1870, m'eût donné une autre réponse ! » Quelques heures après, la situation est renversée. Lichnowsky annonce qu'il n'a reçu aucune assurance, confesse qu'il s'est fourvoyé. Alors, il ne reste à l'empereur qu'une chose à faire : rappeler von Moltke, lui rendre sa liberté d'action. Il y a dans cet

intermède un élément comique. Les premières nouvelles sont venues de Londres en pleine nuit. Guillaume II en est à ce point réjoui qu'il ne peut attendre, appelle son chef d'état-major sans lui laisser le moindre repos et puis le reçoit au lever du lit, en costume de nuit. Et pour accentuer le tranchant de sa décision, il télégraphie lui-même à un régiment en route pour la place de Luxembourg l'ordre de s'arrêter. Qu'est-ce à dire ? L'Allemagne attachait à la neutralité de l'Angleterre une importance décisive ; le Royaume-Uni tenait entre ses mains les destinées du monde.

* * *

Le deuxième acte de la crise commence avec la remise de l'ultimatum à la Belgique.

Le 2 août, à sept heures du soir, l'ambassadeur d'Allemagne, von Bulow, se présente au ministre des Affaires Etrangères, Davignon, et lui donne lecture de la sommation. Douze heures sont laissées au gouvernement de Bruxelles pour faire connaître sa réponse. Le délai ne fut pas dépassé, les dernières illusions tombaient. Ni les rodomontades, ni les promesses, ni les menaces n'avaient pu ébranler le petit voisin : il n'hésitait pas à se mesurer avec la machine de guerre allemande, voulait rester fidèle à ses engagements internationaux, sauver son honneur.

Une fois saisi de la menace allemande, le gouvernement belge en fait part instantanément à Paris et à Londres. Le Parlement d'Angleterre est convoqué pour une séance extraordinaire l'après-midi du 3 août. Il entendra une déclaration du ministère, puis prendra, en dernier ressort, la décision que les circonstances commandent. Le ministre des Affaires Etrangères devait être le porte-parole du cabinet. Sir Edward Grey ne pouvait manquer de transmettre dans ses mémoires le souvenir précis et détaillé de cette journée, une des plus mémorables de l'histoire d'Angleterre. En quelques lignes, il dépeint son état d'âme au cours de ces heures tragiques. Tout le passé grondait dans son esprit : peut-être le regret de ne s'être pas montré plus énergique au cours des jours précédents. Mais maintenant sa décision est prise, le souvenir des guerres de Louis XIV et de Napoléon hante sa mémoire. Voilà à nouveau qu'un envahisseur médite de s'installer sur les bouches de l'Escaut ; il assure sans doute qu'il ne s'agit que d'une nécessité stratégique, d'une occupation transitoire, mais le ministre du roi d'Angleterre n'est pas dupe de ces déclarations verbales. Une fois installé à Anvers, l'Allemand y restera et le pistolet sera irrémédiablement braqué sur l'Angleterre. Au moment où Grey s'apprête à se rendre à la Chambre des Communes, se présente Lichnowsky qui veut tenter un ultime effort. Le but de sa démarche ? Supplier le ministère britannique de ne pas faire du respect de la neutralité belge la condition expresse imposée à l'Allemagne. Lichnowsky assure qu'il ne connaît pas le plan de guerre de l'état-major, qu'on se contentera d'écorner un peu la

frontière belge. Il proteste de ses propres sentiments; il déteste la guerre, n'a rien négligé de ce qui pouvait l'empêcher. Le secrétaire d'Etat du Foreign-Office n'eut qu'une attitude méprisante pour le représentant du Kaiser. A ses propositions, il ne voulait rien répondre, c'est au Parlement britannique qu'il réservait la primeur de ses déclarations.

La séance tenue au palais de Westminster, le 3 août, à trois heures de l'après-midi, compte parmi les plus mémorables de l'histoire parlementaire britannique. Déjà les agences télégraphiques et les éditions spéciales des journaux ont transmis les premières nouvelles, incomplètes sans doute, mais suffisantes pour souligner la gravité de l'heure. L'assistance est nombreuse, les loges du corps diplomatique sont combles. Au dehors, la foule attend, anxieuse mais calme. Dans le tumulte et le brouhaha de cette journée agitée entre toutes, Grey n'a pas eu le temps de jeter des notes sur le papier, de ranger des idées, de dresser le plan de son discours. Mais il en a arrêté le thème essentiel. Il ne s'embarrassera ni de considérants historiques, ni de spéculations politiques; c'est à l'honneur du peuple anglais qu'il s'adressera. L'Angleterre n'est liée par aucun engagement formel : libre à elle de se résigner à la neutralité. Mais à partir de ce jour, et à jamais, elle sera isolée, discréditée, haïe.

Le secrétaire d'Etat débuta en constatant qu'il fallait abandonner tout espoir de maintenir la paix. Il décrivit sans dissimulation la situation dans laquelle se trouvait son pays, à la suite de la politique menée pendant les dix dernières années, et des événements qui avaient marqué la semaine précédente. Puis, il en arriva à la question belge qui formait le nœud de son discours. Il ignorait encore le texte de l'ultimatum allemand et celui de la réponse. Mais, le roi Albert avait écrit au roi Georges pour lui demander l'appui diplomatique de la Grande-Bretagne en vue de souvegarder l'indépendance de la Belgique. Le traité de 1830 était ainsi formellement invoqué. Le bruit de l'ultimatum allemand avait transpiré et la dernière démarche de Lichnowsky était révélatrice du plan de guerre allemand. Grey rappela les déclarations faites autrefois par les hommes d'Etat, qui avaient dirigé la politique britannique, en particulier ce mot saisissant du grand ministre libéral, Gladstone : « *Si l'Angleterre désertait l'obligation qu'elle a de défendre la Belgique, elle se rendrait coupable d'un crime abominable* ». Que resterait-il de l'honneur britannique si la Belgique et la France succombaient sous la botte allemande, si le Kaiser et son armée dominaient le monde? Le gouvernement anglais prenait donc toutes ses responsabilités; il était prêt à faire face aux événements; il s'attendait à une expression résolue de la confiance du Parlement et de la nation.

A la parole du ministre, le Parlement se redressa, libéraux et conservateurs étaient d'opinion divergente sur des questions multiples, mais quand l'honneur du léopard britannique était compromis, il n'y avait place pour aucune discordance. Le pays, dans un sursaut d'enthousiasme, se lancerait résolu dans la lutte qui s'annonçait.

A relire après tant d'années le discours prononcé par sir Edward Grey, on ne peut se défendre d'une poignante émotion. Le ministre n'était guère orateur, il n'avait pas le talent de William Pitt, ou de Gladstone. Son discours ne brille ni par les mots sonores, ni par les images saisissantes. C'est un appel à la dignité, à la conscience du peuple, à l'esprit britannique féru de liberté, qui toujours s'était dressé contre les tyrans et les envahisseurs. L'impression, dit Grey dans ses mémoires, aurait été plus considérable s'il avait pu lire le texte même de l'ultimatum allemand et de la réponse qui y fut donnée. Ce n'est qu'après la séance que le ministre de Belgique à Londres put transmettre au gouvernement anglais la teneur de ces deux actes. Il en fut donné lecture au Parlement au cours d'une séance de nuit.

Les dés étaient jetés. Le lendemain, 4 août, le ministère anglais adressa un ultimatum à Berlin. Sommutation était faite de retirer instantanément les effectifs qui avaient déjà violé le territoire belge et de donner les assurances les plus formelles quant au respect dû à la neutralité de ce pays. A défaut d'obtenir satisfaction, la nation britannique prendrait son recours aux armes pour assurer l'observation des traités qui liaient l'Allemagne au même titre que l'Angleterre.

Le Royaume-Uni entrait dans la guerre d'un cœur ardent, d'un élan unanime, avec cette robuste opiniâtreté que rien ne peut ébranler et qui, en dépit de toutes les traverses, voire de désastres retentissants, l'a toujours mené à la victoire. Du jour où elle poussait l'Angleterre dans les rangs de ses ennemis, l'Allemagne avait décidé de son sort. Certains écrivains, les publicistes allemands surtout, ont tenté dans la suite de minimiser l'influence que la question belge a exercée sur la détermination britannique de participer à la guerre. Et nul ne songe à prétendre que ce fut un geste du pur désintéressement. L'altruisme règle parfois la conduite des hommes et c'est déjà chose si rare, qu'elle provoque une juste admiration. Il est exclu de la conduite des peuples qui ne connaissent et ne peuvent connaître que le *sacro egoïsme*. Mais, si en déclarant la guerre à l'Allemagne, l'Angleterre a voulu assurer la sauvegarde de son honneur, voire la défense de ses intérêts propres, il n'en est pas moins certain que le sort de la Belgique concrétisait cet honneur et ces intérêts plus que rien d'autre.

A l'appui de cette thèse on invoquera le témoignage de deux diplomates. Le premier est celui de l'ambassadeur américain de Londres, Walter Page, qui a raconté dans ses mémoires l'entrevue qu'il eut avec sir Edward Grey, le 4 août 1914. L'ambassadeur connaissait les divisions qui avaient jadis déchiré le cabinet britannique et entravé si notablement l'action du secrétaire d'Etat au Foreign-Office. Il termine son récit par cette conclusion : « C'est un fait historique que l'Angleterre n'aurait pas déclaré la guerre, tout au moins en ce moment, si l'Allemagne n'avait pas envahi la Belgique ». Le comte de Mensdorff, ambassadeur d'Autriche à Londres, con-

firmes ce témoignage. Lui aussi, s'est entretenu avec sir Edward Grey, au cours de cette journée tragique. « Celui-ci, écrit-il à son gouvernement, est plein d'amertume et désespéré de n'avoir pu réussir à maintenir la paix. Il prévoit que la guerre aura d'incalculables conséquences ». Et l'ambassadeur d'Autriche, l'empire allié de l'Allemagne, formule ce jugement : « *Je suis convaincu que l'attaque contre la neutralité belge a fait tout crouler ici* ». Et si l'on voulait interroger une personnalité britannique, nous ferions appel au témoignage de Winston Churchill, alors premier lord de l'amirauté. Il avait observé de près le trouble auquel était en proie son collègue du Foreign-Office pendant la semaine tragique. « Grey, dit-il, était plongé dans un immense et douloureux problème. Il voulait empêcher la guerre et en même temps ne pas abandonner la France. Personnellement, il inclinait à prêter son concours actif au peuple avec qui depuis dix ans il vivait en *entente cordiale* ». D'autres ministres, comme Asquith et Churchill, défendaient la même théorie. Mais l'accord n'était pas réalisé au sein du cabinet et un geste hâtif eut provoqué sa dissolution. Il importe de se souvenir que le ministère Asquith était libéral, opposé par essence à toute politique belliqueuse. Il faut regretter qu'en 1914 un cabinet conservateur n'ait pas été au pouvoir. Chamberlain, Bonar Law, lord Landsdowne eussent peut-être montré plus de décision. Lloyd George, membre influent du ministère Asquith, hésita jusqu'à la violation de la neutralité belge, qui fit fondre les incertitudes et cimentait une volonté commune. Il n'y eut que deux ministres demeurés neutralistes jusqu'au bout ; ils se retirèrent.

* * *

Le reste n'est plus qu'un épilogue, qui lui non plus ne manque pas de pathétique.

Au matin du 4 août, le ministre de Belgique à Berlin, le baron Beyens, qui a pris connaissance de l'ultimatum allemand et de la réponse donnée par le ministère du roi Albert, demande à être reçu en audience à la Wilhelmstrasse par von Jagow, le ministre des Affaires Étrangères de Guillaume II. Il est admis avec un empressement qui montre que son interlocuteur est lui aussi avide d'avoir un entretien décisif.

Beyens réclame des explications complémentaires. Il suppose que son interlocuteur a au moins quelques raisons à donner pour justifier le forfait qu'il médite d'accomplir. Alors on lui débite des assertions banales. L'empereur est affligé à l'extrême de la décision qu'il s'est vu contraint de prendre. L'Allemagne doit en finir au plus vite avec la France pour se retourner contre la Russie. La frontière française est trop bien défendue. On reconnaît n'avoir aucun reproche à adresser à la Belgique dont l'attitude fut toujours correcte. On promet qu'en cas de libre passage, il ne sera fait aucun mal à la population, que l'on indemniserait pour les pertes subies, bref la réédition sous une forme plus maniérée encore de l'ultimatum de la

veille. Et le ministre belge ne se laisse pas dire. La Belgique perdrait son honneur, si elle acceptait les offres de l'Allemagne, l'Europe en sera juge. D'ailleurs, on se fait des illusions à Berlin, Liège ne sera pas prise aussi vite qu'on le croit et l'Angleterre, fidèle garante de notre neutralité, se dressera contre l'Allemagne. C'est la flèche du Parthe. Jagow ne sait que répondre, hausse les épaules et se tait.

Puis il se reprend, insiste à nouveau pour que le ministre belge ne prenne pas congé de lui de la sorte... peut-être aura-t-on encore quelque chose à se dire. Jusqu'au dernier moment, l'Allemagne se cramponne à ses chimères. Si la Belgique venait à céder, on éviterait la guerre avec le Royaume-Uni.

Deuxième scène, l'après-midi. On a convoqué le Reichstag. Le Parlement allemand va, à son tour, être saisi de l'ensemble du problème, voter les crédits nécessaires pour les hostilités. Le chancelier lui-même doit ouvrir les débats. Il a revêtu l'uniforme militaire; lui, bureaucrate et juriste, va expliquer aux représentants du peuple la genèse du conflit. La thèse est d'une banalité désespérante. L'encerclement de l'empire, les tendances revanchardes de la France, l'impérialisme russe, la nécessité de demeurer fidèle à l'allié autrichien, les menaces de la Serbie qui pourraient provoquer la dislocation de la double monarchie. Tout cela n'intéresse guère les auditeurs, c'est la réédition de la prose qu'ils trouvent chaque jour dans la presse. Significatif est le passage relatif à la Belgique. L'invasion de ce pays a commencé. En agissant de la sorte l'Allemagne a violé les règles du droit international. Bethmann-Hollweg ne le dissimule pas. Il n'a qu'une justification à produire : *Nodt kennt kein Gebot* (nécessité fait loi). Au reste, l'Allemagne réparera le dommage qu'elle a causé. Et là-dessus, l'assemblée des Teutons d'applaudir, de voter les crédits demandés. Aucune voix ne s'élève, ni du centre, ni des socialistes. On fait fi aussi bien des principes de la morale chrétienne que de ceux de l'internationale. *Deutschland über alles*. L'Allemagne avant tout. Par cette adhésion unanime, le Parlement allemand, et par dessus sa tête le peuple entier, se déclarent solidaires du gouvernement impérial et du militarisme prussien qui lui ont dicté sa conduite. Pendant la guerre, et au cours des années qui suivirent, on voulut trop souvent faire la distinction. On s'insurge à juste titre contre la caste des officiers, contre l'état-major, contre le système impérial qui est militaire par essence. On incrimine les enseignements de Frédéric II dont les hobereaux prussiens, traîneurs de sabres, sont demeurés les détenteurs au cours des siècles. Par contre, on se sent porté à l'indulgence pour la masse des Fritz et des Gretchen, pour le peuple de savants, de musiciens, de philosophes, qui est si doux et si bon... aux jours de la défaite. Nulle erreur ne fut plus funeste au bien-être de l'humanité entière. Le Reichstag de 1914, comme le parti national-socialiste qui acclamait Hitler trente ans plus tard, l'un comme l'autre images fidèles du peuple allemand, voilà les ennemis du monde paisible. Guillaume II et son émule de Berchtesgaden ne sont que des instruments.

Au reste, la journée du 4 août n'était pas encore achevée. Le chancelier Bethmann-Hollweg avait recueilli auprès de ses complices du Reichstag un succès facile. Une émotion plus violente l'attendait à son retour. Les termes de l'ultimatum anglais étaient maintenant connus aux bureaux de la chancellerie, l'enthousiasme avait fait place à la stupeur. Le ministre d'Angleterre, sir E. Goschen, sollicite à son tour une entrevue et cette fois c'est le chancelier lui-même qui va se prêter à un entretien passionné. On en connaît tous les détails. Après son retour à Londres, Goschen en a fait un ample rapport dont le texte a trouvé place dans les publications officielles britanniques. Bethmann-Hollweg a tenté, dans ses mémoires, de corriger l'effet désastreux de cette révélation. Il n'y a aucunement réussi, d'autant plus que son prédécesseur, von Bulow, qui n'eut jamais que du mépris pour lui, a souligné en termes cinglants l'inconcevable attitude prise par le chef suprême de la diplomatie allemande.

Au moment où il reçoit son interlocuteur anglais, Bethmann est en proie à une agitation extrême, il mesure l'abîme où il a précipité l'Allemagne; il vient de lire le texte de l'ultimatum anglais. De faire machine arrière, il ne saurait être question. L'Allemagne ne se relèverait jamais de pareil affront; donc la guerre avec l'Angleterre est certaine, et un homme instruit comme lui mesure le danger mortel qu'elle fera courir à son pays. Il s'insurge contre le cabinet de Londres, protestant que depuis son arrivée au pouvoir il a multiplié ses efforts pour ménager les intérêts de l'Angleterre, pour assurer de bonnes relations entre les deux puissances. Tout cela croule comme un château de cartes. Au moment où l'Allemagne doit faire face à deux ennemis puissants, engager la guerre à l'Ouest et à l'Est, l'empire britannique l'attaque dans le dos! Et Goschen, impassible, ne se laisse pas décontenancer. Il rappelle la Belgique, le traité de 1830, l'engagement pris jadis aussi bien par le roi de Prusse que par le monarque anglais, de respecter l'inviolabilité de ce petit pays. Alors le chancelier sursaute. Il y va maintenant du sort des grandes puissances, comment peut-on penser alors à ce minuscule satellite, qui n'a qu'à s'accommoder du sort que ses grands voisins veulent bien lui faire? Que signifie cette évocation d'un acte diplomatique qui date d'un siècle à peu près? Et c'est pour cela que l'Angleterre vient se mettre au travers de l'Allemagne qui se bat pour défendre son existence! Après tout ce n'est qu'un *chiffon de papier* (*scrap of paper*). Le mot est lâché. Il dévoile toute l'âme allemande, la *fides teutonica*, l'impuissance absolue de se convaincre que, pour vivre en paix, les hommes doivent avoir une parole, ne la donner qu'à bon escient, mais y demeurer fidèles à travers les vicissitudes de l'existence. L'expression méprisante du *chiffon de papier* se fixa dans la mémoire du ministre anglais qui, dans son rapport, souligne en termes cinglants cette conception bien germanique du respect dû à des engagements d'ordre international.

Le mot a passé à la postérité; à travers les siècles, il demeure

accolé au nom du chancelier de l'empire, l'ineffable Théobald de Bethmann-Hollweg, le quatrième successeur de Bismarek.

L'Europe, la Belgique en particulier, allaient donc connaître la guerre *fraîche et joyeuse*, comme disait le kronprinz. La catastrophe s'abattait sur le monde. Et c'est avec une indicible tristesse que l'on assiste à ce dénouement et comme on comprend ces mots prononcés dans la soirée du 3 août par sir Edward Grey : « *Les lampes s'éteignent dans toute l'Europe. Nous ne les verrons plus luire, notre vie durant* ». Quel coup du destin. Parce que la Serbie s'était permis de formuler quelques minimes réserves à l'acceptation des exigences de l'ultimatum autrichien, des millions d'hommes allaient s'entretuer. Les anciens auraient cherché à pareille catastrophe une explication fataliste, l'auraient interprétée comme la manifestation de la colère des dieux : *ira deum in rem romanam*.

II

La guerre mondiale. — Les premiers épisodes. — L'effort britannique. — Edith Cavell. — L'embouteillage de Zeebrugge. — Le soutien diplomatique de l'Angleterre à la Belgique. — Le concours en matière de ravitaillement. — La délivrance.

L'Angleterre se trouvait donc depuis le premier jour entraînée dans la guerre. II lui avait servi de peu de conserver les mains libres, de se garer de tout engagement formel qui eut clarifié la situation. Une fois de plus, les événements avaient rendu illusoire les spéculations les mieux établies. Quel concours pouvait-elle apporter à ses alliés français et russes, aux Belges dont elle assumait la défense ? L'apport britannique était à la fois immense et minuscule. La flotte anglaise était la plus puissante du monde ; quantitativement et qualitativement sa supériorité sur l'escadre du Kaiser ne pouvait être mise en doute. Les Allemands ne le firent pas. Au lieu d'envoyer leurs cuirassés au dehors, de chercher bataille, comme von Moltke l'avait annoncé avec jactance à l'attaché militaire belge, ils les tinrent prudemment dans la Baltique. Exception faite de quelques sorties — nous écrivions volontiers escapades — au cours desquelles les amiraux allemands firent preuve d'une audace aussi incontestable qu'inutile, la flotte pour laquelle Guillaume II avait attiré sur son peuple la haine des Yankees, ne lui servit à rien. Elle devait finir par le suicide de Scapa-Flow.

L'armée britannique, par contre, ne peut guère peser dans la balance. Elle dépasse à peine les effectifs dont dispose la Belgique. Elle se recrutait exclusivement par engagements volontaires, ne comprenait que des soldats de métier. Depuis des années une campagne avait été menée pour l'instauration de la conscription, suivant la formule usitée par les puissances continentales, mais le peuple

anglais s'y était montré réfractaire. Il se persuadait que sa flotte constituait à elle seule une défense suffisante. A côté des armements disponibles, il y avait tout le potentiel britannique, les colonies qui s'empressaient de collaborer avec la mère-patrie, les possibilités énormes de développer presque à l'infini les forces de terre et de mer, pourvu que l'on y mit le temps nécessaire. Et les Anglais ne sont jamais pressés.

Pour l'Allemagne, au contraire, la vitesse constituait l'atout principal du succès. Son armée était fin prête, sa mobilisation fut exécutée avec la perfection désirable; trois semaines après la déclaration de guerre, elle disposait de l'outil nécessaire pour écraser la France. Vaincre sur-le-champ était pour elle de nécessité absolue. Le blocus proclamé depuis le 4 août l'avait coupée de toute communication maritime, son pavillon avait disparu de la face des océans; incapable de subvenir aux besoins de sa population, elle ne saurait — telle était du moins l'opinion générale — soutenir une guerre de longue durée. Les événements devaient se charger de démentir ces conjectures, révéler une constatation fondamentale, qu'aucun économiste ne paraît avoir envisagée. La guerre moderne est forcément de longue durée, elle ne se limite pas à la mise en œuvre des armements préparés d'avance, la mobilisation industrielle permet non seulement d'entretenir, mais aussi de développer dans des proportions énormes l'attirail guerrier des belligérants. Ils ne s'arrêtent que lorsque l'un d'eux est arrivé au bout du rouleau.

Quoique ne disposant que de forces aussi réduites, l'Angleterre prend dès les premiers jours sa place en première ligne. Un corps expéditionnaire, placé sous les ordres du général French, débarque à Calais et, déjà à la mi-août, ses avant-gardes se sont installées dans le Sud de la Belgique. En ce moment les directives maîtresses de la stratégie allemande commencent à apparaître. Il ne s'agit pas, comme on l'avait cru dans les milieux militaires, d'un passage à travers une fraction réduite du territoire belge, la vallée de la Meuse, mais d'une invasion totale. C'est le gros de l'armée allemande qui est dirigé à l'aile occidentale, tandis que du côté de l'Alsace-Lorraine, von Moltke n'a laissé que des formations de moindre importance, destinées à contenir l'offensive française. Le contact initial du corps expéditionnaire avec les troupes du Kaiser signifie pour le premier un échec sur toute la ligne. En vain, les troupes britanniques essaient de faire front. Elles sont secouées par la première armée allemande, celle de von Kluck, éprouvent grand'peine à se dégager et battent en retraite à un rythme accéléré. L'armée française, qui elle aussi a pénétré sur notre territoire et a poussé jusque Dinant, subit le même sort. Ainsi, moins d'un mois après l'ouverture des hostilités, la Belgique se trouve occupée pour la plus grande partie de son étendue par les hordes germaniques. Le concours que lui ont apporté les deux puissances garantes de sa neutralité a été tardif et insuffisant. Sa propre armée s'est réfugiée sous la protection de la place forte d'Anvers et a perdu contact avec les alliés. La stratégie germa-

nique paraît s'être révélée adéquate. Quinze jours plus tard, la situation est renversée. Von Moltke n'avait pas compté avec la réplique française. Celle-ci se concrétise dans une bataille célèbre, qui devait sinon décider de l'issue de la guerre, au moins exercer sur elle une influence énorme : la bataille de la Marne. Il ne nous appartient pas d'en exposer la genèse, les péripéties, la portée. Nous nous garderons de prendre position dans l'ardente polémique — encore ouverte — sur la question de déterminer qui des généraux français en prit l'initiative et peut en revendiquer la gloire. Dégus dans leur espoir d'atteindre Paris et d'ébranler par le fait la résistance française, l'état-major allemand veut malgré tout enregistrer un succès retentissant sur le front occidental. Alors il s'attaque à la place d'Anvers dont les fortifications sont dépassées par le développement de l'artillerie lourde. L'amirauté anglaise, inspirée par Winston Churchill, esquaissa une tentative de défense. Si, au cours de ces journées d'angoisse et de revers, les ministres britanniques ont pu consacrer quelques moments à des réminiscences historiques, ils ont dû déplorer l'erreur commise par leurs prédécesseurs de 1830, en refusant à la Belgique la rive gauche de l'Escaut. Anvers, en 1914, est un port fermé, la neutralité hollandaise lui barre le contact avec la mer, ferme la route aux vaisseaux anglais qui auraient pu lui amener les forces et le ravitaillement nécessaires. On connaît l'issue de cette seconde phase de la campagne belge. L'armée du roi Albert, plus heureuse que celle de son fils, échappa de justesse à l'étranglement, prit place derrière l'Yser et s'y cramponna derrière une ample zone d'inondations.

Quand s'achève la fatale année 1914, le front occidental a pris l'aspect, qu'à de légères modifications près, il devait garder pendant trois ans. Un équilibre de forces relatif s'est établi entre les belligérants. Il se concrétise dans la constitution d'un front continu, s'étendant depuis la côte belge jusqu'à la frontière suisse. L'armée du roi Albert en occupe le saillant le plus occidental. A ses côtés s'est installée l'armée anglaise, dont le commandement est assumé par le général French, et ultérieurement par Douglas Haigh. Les effectifs français assument la défense du front le plus étendu. L'effort britannique fut beaucoup plus considérable que nul ne l'avait prévu en 1914. Il resta sur mer ce qu'il était dès les débuts; sur terre il se développa dans la proportion de un à vingt. Le Royaume-Uni avait répondu loyalement à l'appel de la Belgique, il avait tenu l'engagement pris à Londres un siècle auparavant. Son intervention s'était avérée insuffisante pour rejeter l'envahisseur : le programme s'était transformé, il ne s'agissait plus de sauvegarder la liberté de la Belgique, mais de la lui rendre. La conception primitive de la conduite des hostilités, suivant laquelle les armées française et russe suffiraient pour vaincre les divisions du Kaiser, avec l'appoint plutôt symbolique du corps expéditionnaire anglais — pour qui on n'exprimait à Berlin que du mépris — tandis que l'Angleterre se chargerait de la guerre maritime, cette conception s'était révélée

inefficace. Sans doute la Grande-Bretagne régnait sur les mers et nous avons dit déjà que l'action de l'escadre allemande fut insignifiante. Mais ici aussi surgit un facteur dont nul n'avait soupçonné la gravité : le péril sous-marin. En ce qui concerne ce genre particulier de navire de guerre, l'Angleterre se trouvait en infériorité. Elle n'avait jamais marqué que la plus vive répugnance pour l'emploi de cette arme, à qui tout caractère chevaleresque demeure exclu, qui ne saurait servir à une action franche et loyale, ne vaut que pour des opérations de pirates et de bandits. On sait que la parade britannique finit par avoir raison de la menace des sous-marins allemands. Dès le début de la guerre, le gouvernement de lord Asquith décida de renforcer l'effectif de ses armées terrestres; il sollicita du Parlement la faculté d'enrôler 500.000 hommes nouveaux. Pendant deux ans, une campagne incessante fut menée dans tout l'empire en vue d'obtenir les enrôlements nécessaires au maintien et au développement des effectifs. La procédure du volontariat s'étant révélée insuffisante, le ministère de Lloyd George n'hésita pas à renverser une tradition séculaire, à établir à son tour la conscription. L'exemple de la métropole fut suivi dans les dominions et les colonies, Canadiens, Néo-Zélandais, Australiens, Africains du Sud affluèrent pour prendre rang dans les armées du roi George. Rien ne montre mieux la supériorité de la colonisation britannique, le loyalisme des dominions qui à une fragile apparence près sont en fait des Etats indépendants, en un mot la solidité de l'empire, que cette armée britannique de 1918 comptait plus de trois millions d'hommes venus des quatre coins du globe. En 1914, l'Angleterre ne possède guère d'usines appropriées à l'équipement des armées de terre, à la fabrication de munitions, d'artillerie lourde, de chars. Elle n'a rien qui ressemble de loin à la machine de guerre allemande, au kolossal Krupp. Elle trouve dans Lloyd George l'animateur et le technicien d'une véritable création industrielle, aussi surprenante par son étendue que par sa rapidité.

Et tout cela est consacré à gagner la guerre, à écraser le militarisme prussien, à rendre la liberté à la Belgique. L'historien impartial, qui embrasse d'un long regard ces années de la première tourmente — années à la fois si lointaines et si proches de nous —, qui ne s'attarde pas aux vicissitudes de chaque jour mais prétend planer sur les sommets, juger le panorama, ne peut manquer d'exprimer son admiration devant l'immensité de l'effort britannique. Pour tenir l'engagement pris en 1830 à la Conférence de Londres, la nation britannique ne s'est épargné aucune peine, aucun effort. Nous ne prétendons en aucune manière, qu'elle ait agi par altruisme, par culte de l'honneur. Le sentiment, nous l'avons dit déjà, règne parfois dans la vie de l'homme; il ne saurait déterminer la conduite des peuples. Mais, ce qui ressort à l'évidence du spectacle grandiose donné par le peuple anglais en guerre, c'est le parallélisme adéquat entre notre indépendance et celle de la Grande-Bretagne, la concorde de nos intérêts et les siens. C'est là un gage précieux pour

l'avenir de notre petite nation, faible et sans défense naturelle, au carrefour de grandes puissances, si souvent résolues à s'affronter.

* * *

On pourrait citer à foison des faits d'armes de l'armée britannique réalisés sur notre sol ou en vue de notre délivrance au cours de ces quatre années de carnage. Tant de jeunes gas qui avaient vécu une enfance insouciant sur les bords de la Tamise, dans le pays de Galles, les monts d'Ecosse et ailleurs, persuadés que les flots de l'océan les mettaient à l'abri de ce fléau suranné de la guerre, vinrent trouver une mort parfois atroce dans les plaines flamandes, reposent dans quelque tombe peut-être anonyme d'Ypres ou d'un village voisin. Ils avaient répondu à l'appel de Sa Majesté britannique, obéi sans protestation, avec leur flegme coutumier, aux décrets du Parlement. Pitoyables victimes, eux aussi, du militarisme prussien.

Nous ne ferons ici la place qu'à deux épisodes, l'un et l'autre eurent une répercussion énorme dans le monde entier, figurent en lettres d'or dans le grand livre de l'histoire britannique.

Le premier se place à l'arrière du front : il fait partie de la guerre silencieuse et secrète, exécutée par l'armée sans uniforme. Après la bataille de Mons, livrée en août 1914, prélude de la retraite du corps expéditionnaire britannique, de nombreux soldats anglais blessés, soignés dans les ambulances de Wasmès, Pâturages et autres localités du pays noir, d'autres détachés du gros l'armée en retraite, cherchaient à échapper à la captivité. Infirmières, ambulanciers, médecins qui leur avaient prodigué des soins se désolaient à la pensée de les voir retenus prisonniers, parfois enlevés par l'ennemi avant qu'ils fussent transportables. Ils aidèrent certains d'entr'eux à s'évader, profitant du désarroi d'une occupation mal organisée, du défaut de surveillance de l'ennemi encore trop rapproché du théâtre des opérations. Les fugitifs, dûment fournis de vivres, d'argent et de guides étaient expédiés vers Ostende tant que la route resta praticable, puis ultérieurement vers la frontière hollandaise. Aux derniers jours d'octobre 1914, deux officiers anglais furent conduits de Wasmès à Bruxelles et confiés à la directrice de l'école des nurses, établie rue de la Culture, Edith Cavell. Ce premier contact fut bientôt suivi d'entrevues avec diverses personnalités et on résolut la création d'un service permanent, ayant en vue le rapatriement des soldats alliés, le recrutement de jeunes Belges restés au pays, la fourniture de renseignements sur l'activité ennemie.

Edith Cavell, née à Swardston Norfolk, était de nationalité anglaise. Fille d'un pasteur protestant décédé, elle va atteindre la cinquantaine, s'est dépensée depuis des années à la formation des infirmières, brûle du plus ardent patriotisme. Dès le début elle est séduite par l'idée de coopérer de façon active à la victoire de l'Angleterre et accepte avec enthousiasme la lourde tâche de constituer

l'échelon Bruxelles-Hollande, particulièrement dangereux. Maintes fois, elle fit loger dans son école des évadés et des mobilisables, avant de les engager dans la dernière étape de leur pérégrination. Elle agissait sans ostentation, prévenue des dangers qu'elle courrait dans l'accomplissement de la mission dont elle s'était chargée.

L'arrestation de l'héroïne date du 5 août 1915. La police allemande avait eu connaissance, par voie de dénonciation, d'un autre service similaire dont les chefs étaient Philippe Baucq et Louise Thuliez. Dans les carnets de cette dernière avait été découverte l'adresse de la nurse anglaise. Une perquisition fut opérée rue de la Culture et Edith Cavell et sa première assistante, Miss Wilkins, furent citées devant un poste de police criminelle. Après un interrogatoire, on conduisit Edith à la prison de Saint-Gilles aux fins d'écrouement. Le premier interrogatoire de l'accusée date du 8 août. Il comporte une série d'aveux d'une extrême gravité. L'inculpée reconnaît avoir travaillé activement, depuis novembre 1914 jusqu'en juillet 1915. Elle a facilité le voyage jusqu'au front de militaires français et anglais en avril, des jeunes gens belges et français après les avoir hébergés, soignés et pourvus de fonds. Le total n'est pas loin d'atteindre la centaine d'hommes. Edith Cavell a remis ces hommes à des guides qui les attendaient dans différents endroits de la ville. Quand elle ne pouvait, ou n'osait, les loger elle-même, elle les a confiés à des complices. Telle est du moins la teneur de la déposition consignée par le greffier de la police allemande. Il n'est point douteux que le document pêche par défaut de véracité, ne reflète pas la forme exacte des aveux arrachés à la victime. Celle-ci n'a pas déclaré spontanément avoir facilité toutes ces évasions. Elle n'a fait que confirmer les suggestions de ceux qui l'interrogeaient. Les sbires lui avaient affirmé — comme ils le faisaient dans tous les cas de ce genre — que des aveux allégeraient sa peine, innocenteraient les autres.

C'est dans la salle de la Chambre des Représentants qu'eut lieu l'audience du 8 octobre au cours de laquelle fut décidé le sort d'Edith Cavell. Sa défense était assumée par maître Sadi Kirschen. Abordant le cas de l'infirmière que l'auditeur militaire désignait comme la principale coupable, le défenseur se demanda si pour juger cette femme, il n'eut pas fallu des psychologues plutôt que des juges de profession. Des psychologues expliqueraient comment, possédée de l'esprit d'assistance, auquel elle avait voué sa vie, il n'était pas possible qu'elle résistât au désir de venir en aide aux soldats anglais, français et belges qu'elle avait logés ou cachés chez elle ou secourus de sa bourse. Elle n'avait jamais songé à avantager les troupes de l'Entente ou à désavantager les troupes allemandes. Son action n'avait d'autre mobile que de soulager la souffrance des autres. Le tribunal n'avait pas le droit de condamner à mort une infirmière. Il devait songer que la vie de cette femme appartenait aux malades et aux blessés, que plus d'un soldat allemand recueilli au début de la guerre dans son ambulance lui devait peut-être la vie.

Une peine moindre suffisait pour la rendre inoffensive jusqu'à la fin de la guerre.

Le verdict fut une sentence de mort pour Edith Cavell et Philippe Baucq. L'infirmière se refusa avec hauteur à introduire un recours en grâce. C'est inutile disait-elle, je suis Anglaise; ils veulent ma mort. D'un chapelain anglais qui l'a assistée dans ses derniers moments, on a recueilli les ultimes déclarations de la condamnée. *Je n'ai ni crainte, ni terreur; j'ai vu la mort si souvent qu'elle ne m'est pas étrangère ni effroyable. Ce que je tiens à dire, me trouvant en face de Dieu et de l'éternité, c'est que je me rends compte que le patriotisme n'est pas assez. Je ne dois avoir de haine ou d'amertume envers personne.*

L'exécution eut lieu le 12 octobre, au petit matin.

Le meurtre d'une femme que l'exercice de sa profession avait mise au service de l'humanité souffrante, que seul le plus pur patriotisme avait décidée à l'action, fut un crime qui révolte la conscience universelle. Que devant les aveux significatifs de l'accusée, l'autorité allemande l'ait mise hors d'état de lui nuire, c'eût été une décision justifiée par les nécessités de la guerre. Qu'on l'eût condamnée à mort pour servir d'exemple et terroriser le pays occupé, on aurait pu à la rigueur l'admettre. Mais de là à exécuter la sentence avec une précipitation diabolique, dans le but évident d'empêcher aucune intervention, la chose constitue un forfait qui couvrira à jamais d'opprobre la nation germanique tout entière.

Après la guerre, l'Allemagne elle-même s'en est rendu compte. La littérature semi-historique éclore en abondance au lendemain des hostilités a consacré de multiples pages à la tragédie d'Edith Cavell. Elle a cherché à stigmatiser les responsables. Plusieurs auteurs, entre autres Poincaré, ont incriminé le baron von der Lancken, le chef de la section politique instaurée auprès du gouvernement général de la Belgique, pendant l'occupation. La riposte énergique de ce diplomate de métier devant l'accusation portée contre lui, montre à suffisance que l'horreur du crime perpétré contre Miss Cavell a fini par pénétrer même outre-Rhin. Dans les mémoires qu'il a publiés à propos de sa gestion en Belgique, von der Lancken dénie toute responsabilité dans l'exécution de l'infirmière anglaise. Il invoque le témoignage impartial et autorisé du marquis de Villalobar, ministre d'Espagne à Bruxelles. Il explique qu'il assistait à une représentation théâtrale au moment où le ministre d'Espagne vint l'avertir de la sentence de mort qui venait d'être prononcée et le prier d'intervenir. Von der Lancken, sans perdre un instant, se mit en route. Le gouverneur général en Belgique était absent. Cette circonstance devait décider du sort d'Edith Cavell. Von Bissing était trop avisé pour ne pas apprécier le tort incommensurable que ferait à la cause allemande un acte de sauvagerie inutile, perpétré contre une femme. Il eut sans doute prêté l'oreille aux sollicitations du ministre d'Espagne. Le maître était pour l'heure le gouverneur de Bruxelles, général van Sauberzweig. Véritable

Prussien, claqueur de sabre il regut avec hauteur von der Lancken, moins élevé que lui dans la hiérarchie militaire. Ce fut le refus net et brutal. De faire appel à l'humanité de ce mufle, il n'était pas question. Il était incapable d'apprécier l'aspect politique du problème. On eut beau lui représenter que rien ne pressait, que l'infirmité ne pouvait du fond de sa geôle faire aucun mal à l'armée allemande, que des interventions étaient engagées et qu'il fallait laisser au besoin à l'empereur lui-même le droit de juger en dernier ressort. Rien n'y fit; le butor tenait sa proie et n'entendait pas la lâcher. Il intima, en termes méprisants, à von der Lancken l'ordre de sortir. Et, par une froide matinée d'automne, à la lueur d'un jour encore incertain, l'œuvre de barbarie fut accomplie.

On ne saurait sans émotion évoquer le drame d'Edith Cavell. L'histoire des relations anglo-belges est avant tout d'ordre politique, elle relate le contact de deux peuples. Mais, nous l'avons vu déjà, cette histoire comporte aussi des pages personnelles. Il est arrivé à plusieurs reprises que des sujets britanniques ont pris place dans nos rangs à titre individuel, se sont mêlés à notre population, ont vécu parmi elle. Le diplomate Henri Teller, au XVII^e siècle, l'industriel Cockerill au XIX^e, le colonisateur Stanley dans le Congo belge. Edith Cavell clôture la série, occupe le dernier siège, mais celui-ci est teinté de son sang.

* * *

L'année 1918 fut à la fois l'ultime et la plus agitée de la guerre. L'avènement du bolchevisme suivi de près de la paix de Brest-Litowsk, avait en effet aux yeux de tout observateur superficiel infiniment amélioré la situation de l'Allemagne. Finie la guerre sur les deux fronts. Le Kaiser allait pouvoir tourner ses forces contre les ennemis de l'Ouest, remporter la victoire décisive et puis dicter la paix. La grande offensive, entreprise par le général Ludendorff à la fin du mois de mars et poursuivie pendant la première partie de l'été, marquait l'effort suprême. Les forces alliées disputaient avec âpreté chaque pouce de terrain, mais n'en étaient pas moins constamment repoussées dans plusieurs secteurs importants du front. Les alliés se trouvaient au pied du mur. La tension en Angleterre était extrême, visible dans toutes les manifestations de la vie sociale. On en était revenu aux angoisses de 1914. Alors se produisit un exploit théâtral, dont la réussite eut une influence excellente sur le « moralomètre » des pays alliés : l'embouteillage de Zeebrugge.

Il est superflu de rappeler ce que nous avons dit déjà de la guerre sur mer. La flotte allemande — l'orgueil du Kaiser — reste dissimulée dans ses ports, se condamnant elle-même à l'impuissance en attendant que ses équipages se laisseront gagner par la propagande bolcheviste et hisseront le drapeau rouge. Mais la guerre sous-marine bat son plein, elle creuse des vides sinistres dans les flottes alliées. Les bases avancées étaient établies sur les côtes flamandes. Bruges

était la principale : elle constituait à la fois l'arsenal et la base de repos de la marine allemande détachée en Flandre. Une vingtaine de sous-marins y appareillaient chaque jour ; le canal de Zeebrugge leur fournissait l'accès à la mer. Depuis longtemps l'amirauté britannique s'était ingéniée à réaliser une parade efficace, à en finir avec ce guépier redoutable. La meilleure eut été la conquête de Bruges et de la côte par voie de terre. On aurait ainsi capturé les pirates dans leur repaire. Les armées alliées n'étaient pas en état de réussir un pareil exploit. Il ne leur restait qu'une seule alternative : empêcher les navires ennemis de sortir de leurs abris, les y embouteiller. Déjà, au cours des années 1916 et 1917, on avait ébauché des projets d'attaque contre Zeebrugge ; ils furent étudiés dans les bureaux de l'amirauté. La réussite assurerait aux alliés des avantages énormes. Les Allemands, obligés de se retirer de leur base avancée de Flandre, n'auraient plus qu'à se replier sur la baie d'Heligoland, beaucoup plus éloignée du champ d'opération. L'action des sous-marins serait réduite dans des proportions appréciables et la sécurité de la navigation dans la mer du Nord et la Manche d'autant accrue.

Une première tentative exécutée au début du printemps de l'année 1918 échoua, une seconde n'eut pas plus de succès, mais la troisième, effectuée dans la nuit du 22 au 23 avril, réussit sur toute la ligne.

Cette fois encore nous glisserons sur les diverses péripéties de ce combat héroïque, qu'eût chanté Homère, et qui fut livré par une flottille britannique dont le *Vindictive* était le guide. Le chef de l'expédition, le capitaine Carpenter, de la marine royale britannique, en a donné la relation fidèle et circonstanciée dans son volume intitulé *L'embouteillage de Zeebrugge*, traduit en français par le capitaine René Levaique ⁽¹⁾. Préfaçant cet ouvrage, l'amiral Beatty, commandant en chef de l'armée navale britannique, rappelle que le plan avait été établi avec soin. Il était simple dans ses grandes lignes. Quant aux détails, ils furent réglés et exécutés avec prévoyance et exactitude. Les facteurs utilisés furent surtout la surprise, la mystification et la diversion. Le livre du capitaine Carpenter nous met entièrement dans le secret de l'affaire. Il permet de suivre pas à pas les différentes phases. Il illustre une fois de plus les vertus militaires et morales de la marine britannique. Trois navires, l'*Iphigénie*, le *Thetis* et l'*Intrepid*, furent coulés dans le canal de Zeebrugge et en assurèrent l'obstruction. De tous les officiers et marins qui constituaient leur équipage, pas un ne tomba aux mains de l'ennemi. Le reste de la flotte se retira sans encombre. Pour la première fois dans l'histoire navale, une opération d'embouteillage avait réussi, en face des défenses les plus modernes. Les Allemands tentèrent en vain de déplacer les navires coulés, ils ne réussirent

(1) Paris, 1925.

pas davantage à les couper en morceaux. Le but visé était atteint. Le canal de Zeebrugge demeura complètement obstrué : vingt-trois torpilleurs et douze sous-marins rendus indisponibles. Quelque deux cents marins britanniques avaient payé de leur vie l'exploit accompli.

L'effet moral fut énorme. Sur-le-champ l'opération causa dans la ville de Bruges une grande frayeur. On y sema le bruit que les alliés avaient débarqué des forces imposantes sur la côte flamande. Beaucoup de Teutons firent au plus vite leurs malles, prêts à évacuer la ville. Le personnel de la flotte anglaise fut ravi de cette opération pour laquelle elle avait donné tant d'officiers et tant d'hommes. Son moral était toujours resté de premier ordre, mais une raison inattendue d'enthousiasme ne pouvait que le renforcer encore. Pour l'ensemble des pays combattants, et même pour les neutres, l'embouteillage de Zeebrugge constituait un coup nouveau au mythe de l'invincibilité allemande. Le Kaiser lui-même se rendit à Zeebrugge après l'opération, pour se rendre compte de la situation. Il se fit photographier, mais ceux qui ont pu voir la reproduction de son impériale figure assurent qu'elle est loin de lui prêter un air affable. Un dernier détail qui illustre, une fois de plus, le flegme anglais, est raconté par le capitaine Carpenter à son propre sujet. En apprenant les nouvelles à Douvres, un jeune officier, pensant lui être agréable, décida de télégraphier la bonne nouvelle à Mme Carpenter. Oubliant qu'elle ignorait tout de l'expédition, même de sa préparation, il rédigea ainsi la dépêche : « *Opération réussie, mari tout à fait bien* ». Ma femme, dit Carpenter en terminant, crut que je venais d'être opéré de l'appendicite.

* * *

La restauration de l'indépendance de la Belgique, nous l'avons dit, demeura pendant toute la durée de la guerre l'un des premiers objectifs des puissances alliées, de l'Angleterre en particulier.

En envahissant notre sol, les Allemands avaient commencé par protester de leur désintéressement. Loin d'eux aucune pensée de conquête à notre détriment. La contrainte stratégique seule les avait amenés sur le territoire belge ; ils n'y cherchaient que la voie directe pour écraser l'armée française. Mais, comme toujours, l'appétit vient en mangeant. Une fois maîtres du pays ou peu s'en faut, le mouvement annexioniste ne tarda pas à prendre de l'ampleur surtout dans les milieux militaires. Tantôt c'est la possession de la côte flamande, tantôt celle de Liège et de la vallée de la Meuse, d'autres fois le pays entier que les Germains revendiquent sous prétexte de le soustraire à l'influence franco-anglaise. Le chancelier de Bulow raconte dans ses mémoires qu'en 1916 il fut reçu un soir à dîner chez le Kaiser. Le deuxième convive se trouvait être le gouverneur général en Belgique, général von Bissing. Celui-ci devait connaître mieux que personne la mentalité des Belges. Il ne s'en déclara pas moins partisan résolu de l'annexion. L'ancien chancelier a beau lui repré-

senter que jamais l'Angleterre ne tolèrera l'inclusion de la Belgique dans l'empire; le militaire se contente de hausser les épaules. Le gouvernement civil de Berlin garde un silence énigmatique. Il semble avéré aujourd'hui que depuis la bataille de la Marne, les autorités de la Wilhelmstrasse n'ont plus guère cru à la victoire. Les ministres du Kaiser se persuadent que l'on sera trop heureux si l'Allemagne peut s'en tirer avec une paix blanche, sans vainqueur ni vaincu. Aussi ils se gardent bien de parler de la Belgique. Affirmer officiellement que l'Allemagne, même victorieuse, restaurerait l'indépendance belge, eût attiré sur eux l'explosion de la caste militaire. Ludendorff, en particulier, eût froncé les sourcils, peut-être menacé de démissionner. Or il était l'idole de la population. D'autre part, le cabinet de Berlin n'ose pas se rallier à des vues annexionnistes, il reste à l'affût d'une scission parmi les alliés qui lui permettra de conclure une paix par compromis. Une seule fois il y eut une déclaration officielle. Au cours de l'été 1917, le Reichstag veut faire acte d'autorité, simuler qu'il a voix au chapitre. La majorité de ses membres vote une motion affirmant que le peuple allemand s'en tient à la conception de 1914, et écarte résolument l'idée d'annexer un territoire étranger. L'effet fut nul. Le chancelier de l'empire déclare, en effet, qu'il accepte la motion du Parlement *telle qu'il la comprend*, mais se garde de préciser quelle est la conception qu'il s'en fait. Ce n'est qu'aux derniers jours de la guerre, quand tout est perdu, quand l'échange de notes a commencé avec le président Wilson pour obtenir un armistice, que le gouvernement de Berlin se décide à sortir de son mutisme. Le prince Max de Bade, le dernier chancelier impérial, assure maintenant que son gouvernement voit la solution de la question belge dans le rétablissement intégral de la liberté de ce pays.

Le populaire eût dit que c'étaient figues après Pâques.

En 1918, l'Allemagne n'a plus rien à dire, vaincue sur toute la ligne, il ne lui reste qu'à subir la loi des vainqueurs. Les buts de guerre poursuivis par les alliés, l'Angleterre en particulier, ont varié au cours de ces quatre longues années. Ils ont été influencés par des événements que nul ne pouvait prévoir en 1914 : l'accroissement continu du nombre des belligérants l'entrée en guerre de la Turquie, de la Bulgarie, de l'Italie et finalement de l'Amérique. Sur un point la conception britannique est demeurée invariable : la restauration intégrale de l'indépendance de la Belgique et l'indemnisation des dommages qu'elle a subis figurent en premier lieu sur la liste des conditions à exiger de l'Allemagne. Il n'est aucune déclaration faite par un dirigeant britannique qui ne s'inspire de ce principe. On peut en relever une série de manifestations particulièrement expressives.

La première est la fameuse déclaration appelée de Sainte-Adresse, par laquelle les gouvernements alliés prétendaient donner au gouvernement belge, représenté par son ministre des Affaires Étrangères le baron Beyens, l'assurance publique et solennelle qu'ils ne

conclueraient jamais la paix sans avoir au préalable réalisé la restauration de l'indépendance belge. Ils assureraient au même moment le dédommagement complet des dommages causés à notre population. Cette manifestation de la solidarité des alliés à propos du sort de notre pays eut lieu au début de l'année 1916, à la date du 14 février, au Havre. Elle avait été arrangée au préalable, à Londres, au cours de discussions auxquelles avaient pris part l'ambassadeur de France, Paul Cambon, et le ministre belge, Paul Hymans. Ce dernier avait été député dans la capitale britannique par le roi Albert, dès le début de l'année 1915. Quand il alla saluer pour la première fois sir Edward Grey, le ministre anglais l'accueillit par cette phrase : *Je tiens à vous dire que le minimum de paix que l'Angleterre puisse accepter, c'est la restitution à la Belgique de sa pleine indépendance et la réparation complète des dommages qui lui ont été causés. Elle exigerait cela, même si elle n'obtenait rien pour elle-même.* Et quand le 9 décembre 1916, Paul Hymans alla prendre congé de sir Edward Grey qui quittait le Foreign-Office, le ministre anglais lui saisit la main et d'un ton grave et pénétrant il dit, en termes précis, nettement articulés : *Vous pouvez être certain que lorsque l'heure de la paix viendra l'intérêt de l'Angleterre et le souci de son honneur feront que sa préoccupation principale, avant toute autre considération coloniale par exemple, sera la complète restauration de votre pays. Ce sera pour l'Angleterre, la première des conditions de paix.*

Au cours de la première guerre mondiale se produisirent, à diverses reprises, des tentatives d'amorcer des négociations destinées à mettre fin aux hostilités. Il en est plusieurs qui émanent de puissances neutres; d'autres sont le fait des belligérants eux-mêmes qui s'efforcent de prendre contact, souvent par l'intermédiaire d'agents secrets.

La première se place au début de l'année 1916. Le négociateur est l'ami personnel du président des Etats-Unis Wilson, le colonel House. Il vient offrir aux gouvernements une véritable médiation. L'Amérique est disposée à proposer officiellement la réunion d'une conférence de paix. Si les alliés acceptent et si l'Allemagne refuse, il est vraisemblable que les Etats-Unis entreront dans la lutte. Les conditions de paix que le colonel House estimait équitables et que le président Wilson approuvait, comportaient en première ligne la restauration de la Belgique et le retour de l'Alsace-Lorraine à la France. La tentative était prématurée, rien n'indiquait d'ailleurs que l'Allemagne y eut prêté l'oreille.

La deuxième démarche faite dans ce sens, émane du gouvernement allemand. Elle se place aux derniers jours de l'année 1916, après la défaite de la Roumanie, l'occupation de Bucarest. Le gouvernement de Berlin affecte de croire que sa victoire est complète. En tout cas il proclame avec fracas que ses armes sont invincibles, qu'il est désormais inutile pour ses ennemis de poursuivre la lutte. Alors, un geste de théâtre. L'Allemagne et ses satellites font remettre aux

représentants diplomatiques des Etats neutres et du Saint-Siège des notes identiques, se déclarant prêtes à entrer en négociations. On espérait à Berlin conclure avantageusement une paix séparée avec la France et la Russie, puis avoir raison de l'Angleterre par une guerre sous-marine sans restrictions. La mèche fut vite éventée. On souligna dans les capitales alliées l'absence d'aucune indication à propos des conditions auxquelles le peuple allemand déposerait les armes. Présentée de la sorte, rédigée sous le ton de la sommation, la démarche constituait bien plus une manœuvre de guerre qu'un geste pacifique.

La note allemande serait demeurée sans aucune portée, si elle n'avait provoqué dans la suite d'autres interventions de plusieurs puissances neutres, en particulier des Etats-Unis. Devant le désir manifesté de connaître les conditions qu'elles-mêmes jugeraient acceptables, les puissances alliées finirent par exhiber un plan d'action commune. Un paragraphe spécial était consacré à la Belgique. Il flétrissait le raffinement de fourberie et de férocité avec lequel ce pays avait été traité par une des puissances qui avait garanti sa neutralité. Il constatait qu'au moment même où l'Allemagne parlait au nonce de paix et d'humanité, elle déportait et réduisait en servitude des citoyens belges par milliers. Dans une réponse adressée directement au président Wilson, on assure que les buts de guerre des alliés sont bien connus. *Le monde civilisé sait qu'ils impliqueront de toute nécessité et en première ligne la restauration de la Belgique.*

La seule tentative pacifique qui ait pu présenter quelques chances — très réduites d'ailleurs — de succès, est celle qui eut lieu au cours de l'été 1917. La guerre semble arrivée au point mort. La révolution russe a paralysé le front oriental, l'offensive franco-anglaise commandée par le général Nivelle a échoué, la campagne sous-marine est loin d'avoir obtenu le résultat escompté par l'état-major allemand et elle a provoqué l'entrée des Etats-Unis dans le groupe des alliés. La déclaration déjà signalée du Reichstag allemand fait apparaître la présence d'un courant pacifiste indiscutable, l'Autriche est aux abois et s'en cache à peine. L'initiative part cette fois du Saint-Siège. La Curie romaine s'était efforcée de maintenir la plus stricte neutralité. Le pape était le père commun des fidèles, quelle que fût leur nationalité. Il voulait garder le contact avec tous les belligérants et consacrer son activité à son ministère de bienfaisance, intervenir pour sauver les condamnés à mort, adoucir le sort des prisonniers. En juin et juillet 1917, un nouveau nonce accrédité à Munich, Mgr Pacelli — le futur Pie XII — vint à Berlin s'informer des véritables buts de guerre allemands. A la suite de cette enquête, Benoit XV crut devoir adresser aux chefs d'Etat des pays belligérants, un appel en faveur de la paix. Le Saint-Siège avait au préalable pris contact avec le gouvernement de Londres. On ne lui avait pas caché qu'une déclaration précise au sujet de la Belgique présenterait le plus haut intérêt. La réponse allemande fut lamentable.

Le chancelier Michaelis prodigua au nonce pontifical une série de lieux communs, de déclarations banales. Il ajouta qu'il ne pouvait encore faire une réponse précise sur les intentions du gouvernement impérial, par rapport à notre pays. Une note verbale complémentaire aggrava encore la teneur des premières explications. L'Allemagne ne pourrait lâcher la Belgique, si celle-ci ne lui garantissait que plus jamais elle ne se compromettrait dans une agression analogue à celle de 1914, qu'elle conserverait la division administrative entre la Flandre et la Wallonie, laisserait à l'Allemagne la faculté de développer librement ses entreprises économiques dans le royaume, surtout à Anvers. Le nonce apostolique, et après lui la Curie entière, demeurèrent abasourdis d'une semblable attitude. On n'alla pas plus loin. Après la conclusion de la paix, on se rendit compte à Berlin de l'inconcevable erreur commise au cours de l'été 1917. A une commission d'enquête instituée pour juger les responsables de la guerre, l'ancien chancelier Michaëlis fut vivement pris à partie pour la réponse qu'il avait fait donner à l'émissaire pontifical. Il ne trouva qu'une excuse : l'omnipotence de l'état-major lui avait dicté la conduite à suivre.

C'est au début de l'année 1918 que le président Wilson exposa devant le Congrès le programme de la paix du monde rédigé en quatorze points. La déclaration fit sensation à travers le monde entier ; elle correspondait au verdict de la conscience universelle. Le septième de ces points stipulait l'évacuation et la restauration de la Belgique, sans aucune atteinte à son indépendance. Approuvé par les différents cabinets alliés, cet ensemble de dispositions apparaît dès lors comme la charte de l'Europe d'après-guerre. Il ne nous appartient pas d'en poursuivre l'examen. Contentons-nous de rappeler qu'en plus de dispositions excellentes, elles contenaient le germe de dissentiments futurs.

Ainsi, pendant toute la durée du conflit, les voix les plus autorisées des différents ministères alliés, celle du cabinet britannique en premier lieu, clament au monde entier, y compris aux gouvernements ennemis, qu'il n'est pas de paix possible sans la restauration de l'indépendance de la Belgique. Et pendant ce temps, le pays est presque tout entier courbé sous la botte allemande, ses usines sont pillées, dépouillées de leur outillage et de leurs stocks, sa population anémiée par un long régime de dénutrition, sa classe ouvrière traînée en esclavage. Autour d'elle, les Allemands ont prétendu faire le vide, l'isoler de ses alliés. Nos concitoyens de 1914-1918 n'ont pas connu le bienfait inappréciable de la radio, ils n'ont pu garder ce contact prohibé, clandestin, entravé souvent mais toujours réel, par la voix des ondes. Ils en sont réduits à exercer leur esprit critique sur la presse qu'on leur livre en pâture : les journaux allemands et quelques feuilles germanophiles, venues de Hollande. Mais cela suffit à maintenir leurs espoirs. Habités depuis toujours à escamoter les règlements et les ordonnances, ils prennent au contrepied de la lettre ce qu'ils lisent dans les journaux, ils s'acharnent à dépister

derrière ce qu'on y dit, ce qui ne s'y trouve pas, ils réussissent malgré tout à se faire de la réalité des choses une conception incomplète peut-être, mais au moins relativement conforme à la vérité. Durant ces longs mois de souffrances et de deuils, ils se sont repliés sur eux-mêmes. L'élite intellectuelle fait une large part dans ses lectures aux ouvrages historiques, cherche à mieux connaître le passé et y trouve le plus généreux encouragement. L'empire britannique lui a assuré tant de fois au cours des siècles une protection efficace; demain il lui rendra sa place au soleil des peuples libres.

* * *

Parmi les problèmes les plus angoissants qui surgissaient du fait de l'occupation ennemie, se trouvait celui du ravitaillement d'une population qui dépassait les sept millions d'individus. Après être resté jusqu'à la fin du XVIII^e siècle un pays essentiellement agricole, grand producteur et souvent exportateur de céréales, la Belgique s'était transformée depuis 1830 en région industrielle. La culture des céréales avait dû céder beaucoup de terrain, elle était régulièrement déficitaire et chaque année nous importions de l'étranger, surtout d'Amérique, des quantités de vivres sans cesse grandissantes. Depuis le 4 août 1914, l'Angleterre avait proclamé le blocus de l'Allemagne. A dater du jour où nous étions occupés, nous entrions dans l'économie allemande, nous devions subir à notre tour les effets du blocus. Sans doute, aux termes de la convention de La Haye, la puissance occupante devait pourvoir aux besoins des territoires occupés. Quel crédit pouvait-on faire à l'Allemagne, habituée à dépouiller les autres et se trouvant elle-même aux prises avec des difficultés égales à celles de la Belgique? A Berlin, on s'était engagé dans une guerre que l'on croyait brève, on n'avait pris aucune précaution en matière d'approvisionnement de la population civile. Quand la bataille de la Marne eut fait entrevoir le spectre d'une longue série d'années à vivre sous l'étreinte du blocus, la nécessité parut urgente de recourir à des mesures draconiennes.

Le besoin d'importer de l'étranger une partie considérable de son ravitaillement était pour la Belgique occupée inéluctable. Elle avait, il est vrai, gardé le contact avec plusieurs pays demeurés neutres : les Etats scandinaves, la Suisse et surtout la Hollande. Ces relations échappaient au contrôle de l'entente franco-anglaise, puisqu'elles se faisaient par voie de terre. Mais ces Etats eux-mêmes tiraient des régions d'outre-mer une partie considérable de leurs produits de consommation courante. Ils ne voulaient se prêter au rôle d'intermédiaire entre la Belgique et les régions lointaines, sinon du consentement de l'Angleterre. Ils avaient trop à craindre pour leur propre approvisionnement. C'était donc du bon vouloir des pays alliés que dépendait l'alimentation de notre pays. Le problème était complexe. Comment demander aux gouvernements engagés dans une lutte atroce, où leur propre existence se trouvait en jeu, de sacrifier leurs

intérêts militaires pour soulager les souffrances d'un territoire occupé par leurs ennemis? Autoriser l'introduction de vivres sur ce territoire, c'était déchirer une des mailles du blocus, alors que tous les efforts visaient à le rendre plus serré. Le blé transmis à la Belgique ne servirait-il pas à ravitailler l'Allemagne? Même en supposant que des engagements précis eussent été pris et observés, la difficulté ne s'en trouvait que déplacée. La Belgique produisait elle-même des vivres en quantité considérable. Les autorités occupantes pouvaient s'en emparer, les utiliser à leur profit, endosser par là aux alliés la charge de nourrir la population belge.

Grâce à l'intervention du gouvernement américain, on put trouver une solution satisfaisante. Les Etats-Unis, principalement, envoyèrent en Belgique les quantités nécessaires pour assurer à nos populations un minimum de subsistance. Les autorités allemandes prirent les engagements les plus formels. Le gouvernement de Londres, qui assurait la direction du blocus, consentit à se départir, en faveur de la population belge, de la sévérité qui eût été naturelle en la matière. Il toléra que des navires battant le pavillon d'un organisme neutre, en fait américain, appelé la *Commission for Relief in Belgium*, puissent apporter des vivres à Rotterdam et qu'ils soient de là dirigés sur la Belgique, sous le contrôle et la responsabilité des ministres des Etats-Unis à La Haye et à Bruxelles. Ni l'autorisation anglaise, ni les garanties allemandes ne furent octroyées sous la forme d'une convention. L'une et les autres ne sont que des actes unilatéraux. Mais elles se complètent et forment les clauses d'un véritable contrat synallagmatique. L'autorisation donnée par l'entente est le prix des garanties assurées par l'Allemagne. Le respect de ces garanties par l'Allemagne est la condition à laquelle les permissions d'importation sont données et maintenues. Mais l'existence de ce contrat demeure précaire. Il n'a pas de durée définie. Chacune des puissances peut le rompre dès qu'elle estime que ses intérêts sont compromis. La sagesse et l'habileté des négociateurs nous préserva de ce désastre. Ce furent d'abord les Américains, en particulier le ministre à Bruxelles M. Brand-Whitlock, puis à partir du 1^{er} mai 1917, les ministres d'Espagne et de Hollande. Il importe de noter que l'autorité allemande en Belgique avait invité les ministres d'Espagne et des Etats-Unis à s'occuper du ravitaillement de la Belgique et dans la suite du Nord de la France. L'Allemagne bénéficiait de manière appréciable de cet arrangement. Nos provinces constituaient pour ses armées, pendant la durée des hostilités, la zone de l'arrière, le pays des étapes, l'intermédiaire entre le front et les bases établies sur son propre sol. Y faire régner la quiétude, l'ordre, maintenir les communications, constitue un des objectifs principaux des autorités d'occupation. Le ravitaillement régulier de la population est une des données essentielles à la réussite de ce problème. C'est ce que l'on comprit à Berlin; là gît l'explication de la correction, au moins relative, montrée en la matière. Le geste du gouvernement britannique, en accordant une dérogation aussi notoire aux règles du

blocus, ne saurait être assez apprécié. Il n'y tirait pour lui-même aucun profit. Il fit taire ses défiances naturelles, se laissa émouvoir par l'appel du ministre belge accrédité auprès de lui et celles des négociateurs américains et espagnols, il épargna à nos populations le fléau de la famine. C'est une procédure assez répandue de dauber sur l'égoïsme britannique. Nous avons reconnu déjà que les raisons d'ordre sentimental n'ont guère de place dans la conduite d'un peuple. La protection que la nation britannique a accordée au cours des siècles à la Belgique a pour base ultime la communauté des intérêts. On aura pourtant de la peine à exposer quel mobile intéressé poussa les ministres de Londres à se prêter au cours de l'automne 1914, à l'arrangement d'où sortit notre salut. Il faut peut-être chercher l'explication de cette conduite dans un principe d'ordre rationnel. Que pouvait-il servir de libérer la Belgique si on laissait sa population périr de faim et de misère? Le statut réalisé à la fin de l'année 1914, pour précaire qu'il fût, n'en subsista pas moins pendant quelque quatre ans. Que les belligérants aient pu demeurer tacitement d'accord pour apporter en commun une atténuation aux souffrances d'une nation innocente et entraînée malgré elle dans la guerre, c'est un spectacle réconfortant, qu'on ne peut laisser de souligner. Il montre qu'aux heures les plus sinistres, la flamme de l'humanité peut projeter encore sa lueur vacillante.

* * *

L'année 1918, qui devait apporter à la Belgique et au monde entier la libération, s'était ouverte sous les auspices les plus sinistres. Pendant l'hiver, l'Allemagne réussit, sans le moindre encombre, à ramener du front de l'Est ses unités rendues disponibles par la défection russe. Hindenburg et Ludendorff, les deux stratèges de talent dont elle a fait ses idoles, établissent en France leur quartier général. Ils disposent d'effectifs et d'armements supérieurs à ceux des alliés. L'assaut final, le *Friedensturm* ne saurait tarder. De fait, au début du printemps, les deux maîtres de la guerre lancent une série d'offensives formidables dont la première menace de rompre le contact des armées française et anglaise. Dans ces circonstances tragiques, le gouvernement britannique de Lloyd-George se décida à un geste théâtral. Faisant fi de son orgueil séculaire, il plaça son armée sous les ordres du général français Foch. La deuxième des offensives allemandes faillit entraîner la rupture du front en Flandre, la retraite loin de l'Yser, l'évacuation du dernier lambeau de notre sol patrial demeuré à l'abri de l'occupation. Puis ce fut la réapparition des Allemands sur la Marne, la traversée du fleuve, la seconde menace contre Paris. Enfin, au cœur de l'été, s'annonce la parade. Les armées du Kaiser repassent la Marne, mais cette fois dans la direction du Nord; ils perdent l'initiative des opérations et Foch, devenu maréchal de France, commandant en chef des armées alliées, conduit à la victoire définitive les forces coalisées des nations démocratiques. Déjà après quelques semaines l'armée anglaise réussit

à rompre le front dans la région de Cambrai, et Ludendorff confesse dans ses mémoires que le 5 août 1918 est un jour de deuil pour l'armée allemande. A leur tour les hordes du Kaiser connaissent la crise des effectifs, l'infériorité des armements, les mutineries et la démoralisation. La gloire d'Hindenburg et de Ludendorff pâlit devant les coups que leur assènent Foch et la lignée illustre de ses subordonnés, Pétain — qui depuis ! — Mangin, Gouraud, Fayolle, Haig, Byng, Rawlison, Pershing et tant d'autres. Les replis se succèdent et, phénomène infiniment plus grave, la panique s'étend de l'état-major allemand aux troupes, du gouvernement de Berlin au peuple teuton. Evidemment on allèguera par après que c'est à l'intérieur que le peuple, gagné par la propagande bolchevique, a cédé, la légende du coup de poignard porté dans le dos à l'armée allemande invaincue. Mais, à ceux qui se laisseraient séduire par cette affirmation mensongère, nous suggérerions de lire dans les mémoires de Ludendorff les pages consacrées à la campagne de France. Ils y trouveront la preuve que ce n'est pas le peuple qui a ébranlé l'armée, mais l'état-major, convaincu depuis la fin de l'été qu'il n'y a plus d'espoir de vaincre, qu'il faut sauver ce qui peut encore l'être. Et malgré tout, cette décision ne manque pas, sinon de grandeur, du moins de bon sens. Combien elle semble justifiée à la comparaison de l'attitude des Hitler, Himmler et consorts, qui s'obstinent à ne pas vouloir considérer la situation telle qu'elle se présente, s'acharnant à prolonger une guerre irrémédiablement perdue, à étendre les destructions dans leur pays, à mener leur peuple au suicide.

Depuis le cours de l'été, Michel allemand sait à quoi il doit s'attendre. Derrière le front tenu par ses armées, des nuées d'avions ont sillonné les airs et lancé... des légions de petits papiers. Plusieurs de ces follicules parlent de la paix future. Il y est clairement indiqué que du jour au lendemain le peuple allemand peut l'obtenir. Mais, pour cela au préalable, renverser le gouvernement de Berlin. Avec le Kaiser et ses valets, les alliés ne traiteront jamais. Aussi quand l'heure décisive a sonné on assiste à un branle-bas dans tous les bureaux ministériels de Berlin. Un prince Max de Bade met sur pied, avec le concours de catholiques, de progressistes et de socialistes, une équipe qui présente les allures d'un gouvernement parlementaire. Celui-ci proclame à haute voix qu'il abandonne toute prétention sur la Belgique. Puis, il s'adresse au président des Etats-Unis pour lui demander de mettre en application le programme formulé par les quatorze points et d'accorder un armistice. Les gouvernements alliés se concertent : parmi les questions sur lesquelles ils veulent réaliser un accord préalable se trouve celle de la Belgique. Il n'y a plus à discuter de son indépendance ; celle-ci est désormais acquise du consentement unanime des belligérants. Mais cela ne suffit pas, il faut que liberté soit rendue sur-le-champ. L'évacuation complète de notre territoire est une des premières conditions de l'armistice. Et le 11 novembre, l'artillerie cesse de faire entendre sa lourde voix ; les hordes allemandes s'empressent d'abandonner les

viles et les campagnes si longtemps souillées de leur présence. Le 28 novembre, par une journée superbe, que l'on eut dit empruntée au mois de juillet, le roi Albert et les armées alliées faisaient leur rentrée dans la capitale. Un long et douloureux chapitre de notre histoire nationale était arrivé à son terme. Lors de son entrée en guerre, l'Angleterre avait pris l'engagement formel de rendre sa liberté à la Belgique, de ne déposer les armes que quand ce but serait atteint.

La parole avait été tenue.

III

Le traité de Versailles. — Les stipulations relatives à la Belgique. — L'adoption du traité. — La convention des cimetières. — L'appréciation du traité. — L'amitié anglo-belge.

La conférence de la paix tenue à Versailles au cours de l'année 1919 et d'où sortit le traité de paix qui porte la même appellation géographique, fut sans doute l'une des assises les plus solennelles dont fasse mention l'histoire du monde. Le grand nombre de puissances représentées et l'ampleur des problèmes à résoudre, ne trouvent d'équivalent dans aucun autre congrès semblable tenu à la fin d'une guerre générale. La présidence des délibérations générales est assurée par Clémenceau. Le tigre est plus en forme que jamais. Le président Wilson, le premier ministre anglais Lloyd-George, son collègue italien Orlando forment le collège des quatre, dont l'influence est prépondérante. La délégation belge comporte trois personnalités choisies parmi l'élite de la nation. Hymans, Vandervelde et Van den Heuvel, le premier ministre des Affaires Etrangères, le second ministre de la Justice et le troisième ancien titulaire du même département. Ils étaient tous trois particulièrement aptes pour la défense de nos intérêts.

Le traité issu de cette assemblée, à nulle autre pareille, et imposé ensuite à l'Allemagne vaincue comporte certaines dispositions qui fixeraient pour l'avenir la position de la Belgique dans le concert des nations européennes.

La Belgique formerait désormais un Etat doté d'une indépendance absolue. La neutralité qui lui avait été imposée en 1830, faisait d'elle un Etat d'ordre inférieur en la privant du droit de se créer des alliances politiques et militaires, de prendre part, si elle le jugeait opportun, dans les controverses internationales. Elle est définitivement abolie. Ce geste était la conséquence évidente de la guerre. Les grandes puissances de 1830 avaient cru de bonne foi assurer à notre pays une paix perpétuelle que leur garantie collective mettait à l'abri du danger. Elles pouvaient se demander si le jeune Etat, né de la révolution, qui depuis des siècles avait vécu sous

la tutelle d'une grande puissance comme l'Espagne et l'Autriche, aurait assez de maturité et de sagesse pour contribuer à la pacification de l'Europe. Toutes ces raisons valables au milieu du XIX^e siècle, ne comptaient plus maintenant. Par sa défense héroïque contre les envahisseurs, le pays avait montré qu'il était digne de jouir d'une souveraineté absolue. Et puis, la fraternité d'armes née de la guerre ne doit pas cesser avec la paix. La Belgique demeurera l'alliée des puissances qui l'ont défendue. Dans le bloc franco-anglais, cimenté par la mort de milliers de citoyens anglais et français, la Belgique va conserver sa place, servir d'intermédiaire. Du rétablissement de la neutralité, il ne fut pas question un seul instant. Au cours des hostilités, les puissances garantes avaient assuré bien des fois qu'elles ne se contenteraient pas de rendre à notre pays sa liberté, mais lui assureraient l'indemnisation totale des dommages qu'il avait subis. L'Allemagne nouvelle, d'apparence démocratique, avait esquissé un geste conciliant. Le comte de Brockdorff-Rantzau, le premier délégué teuton venu pour prendre connaissance des conditions que les alliés entendaient imposer à son pays, avait fait à ce propos une déclaration significative : *Un tort immense a été fait à la Belgique et l'Allemagne entend le réparer.* Le septième des quatorze points du président Wilson avait affirmé pareillement la restauration complète de la Belgique. L'accord était complet. Quand commencèrent au début de février 1919 les travaux des commissions chargées par le Conseil suprême d'étudier le problème des réparations, le délégué belge, M. Van den Heuvel, affirma qu'il revendiquait pour son pays un régime de faveur. La thèse que soutenait le gouvernement belge était solide. L'Allemagne était responsable de la guerre, elle devait en principe en supporter elle seule les conséquences financières. Les alliés renonçaient pourtant à lui réclamer le remboursement de leurs dépenses militaires proprement dites, dont le montant était estimé à un millier de milliards. Cette décision pouvait se justifier très aisément de la part de grandes puissances dont la participation à la lutte était le résultat d'une décision librement prise. Théoriquement, il n'avait tenu qu'à l'Angleterre, la France, l'Italie de se déclarer neutres. Mais il en était autrement de la Belgique, entraînée malgré elle dans le conflit. Ici, la responsabilité allemande ne pouvait faire l'objet d'aucune contestation. Le gouvernement de Bruxelles se jugeait autorisé à solliciter un statut spécial. L'intégralité de ses dépenses de guerre, auxquelles il n'avait pu faire face qu'en empruntant à ses alliés français et anglais, devait former la première obligation à mettre à la charge de l'Allemagne. Son sol avait été meurtri, tant par les opérations de guerre proprement dites, principalement en Flandre, que par les exactions commises dans plusieurs de ses villes, Louvain, Dinant, Tamines et autres, et le pillage opéré dans l'ensemble du territoire au cours de l'occupation. Enfin, l'armée allemande stationnée sur son territoire avait exigé des contributions énormes, avait inondé le pays de milliards de marks, qui étaient restés dans les

caisses publiques, les banques et les avoirs des particuliers. Il y avait là une seconde créance, aussi exigible que la première. Enfin, eu égard à l'énormité de la dette que l'Allemagne allait devoir acquitter à ses anciens ennemis, la Belgique appréhendait que, par le jeu normal des annuités, elle serait condamnée à attendre trop longtemps les versements qui lui étaient immédiatement nécessaires pour entreprendre l'œuvre de restauration. Elle sollicitait donc un traitement privilégié qui lui assurerait une réparation adéquate et rapide.

C'était là un maximum que l'on ne pouvait légitimement espérer obtenir. Le faisceau des nations alliées n'était plus aussi serré qu'aux jours de la bataille. Dans cette lutte d'argent, les intérêts des diverses puissances pouvaient être divergents et l'immensité de la charge à imposer à l'Allemagne excitait les esprits avertis à ne pas s'engager au-delà des limites du possible. La délégation belge dut réduire sa demande. Au lieu d'une priorité totale, elle se limita à un paiement privilégié de deux milliards et demi. Le 29 avril, les trois délégués belges comparurent devant le Conseil suprême des quatre grandes puissances. Ce fut une séance émouvante d'où sortit une transaction acceptable. La priorité des deux milliards et demi fut accordée. La France et l'Angleterre renoncèrent au remboursement des avances qu'elles avaient consenties au gouvernement du Havre, ce qui équivalait à prendre à leur charge nos dépenses de guerre. L'indemnisation totale des dommages et des emprunts contractés pour le paiement des contributions exigées par l'occupant fut endossée à l'Allemagne. Seule la réglementation de la reprise des marks resta en suspens.

Le sort de la Belgique, en ce qui concerne l'aspect financier, avait trouvé une solution sinon parfaite, du moins admissible. Il y avait aussi un aspect territorial. Les revendications du gouvernement de Bruxelles portaient sur les deux cercles wallons d'Eupen et de Malmédy et le territoire de Moresnet. Elles aboutirent sans peine à une solution favorable. Mais, certains voyaient plus loin. Puisqu'on annulait les traités de 1830 et de 1839, qui avaient établi le régime de la neutralité belge, n'était-il pas opportun d'en revenir sur les stipulations qui nous avaient arraché la partie de la Flandre riveraine de l'Escaut, le Limbourg et le Luxembourg. Et les événements de guerre semblaient donner à ces questions un regain d'actualité. Le régime de l'Escaut, la possession par la Hollande des deux rives du fleuve avait empêché le ravitaillement et la défense d'Anvers. Le Luxembourg servait de place d'armes à l'Allemagne. Le Limbourg avait, au moment de la retraite, livré passage aux troupes allemandes. La commission chargée des affaires belges en concluait à la nécessité de reviser les clauses des traités de 1830 et 1839 et de faire participer la Hollande aux négociations à entamer à cet effet.

Le Conseil suprême écarta toute cession de territoire hollandais

à la Belgique, encore qu'on lui eût exposé la possibilité de dédommager la Hollande en lui rendant certaines régions limitrophes de l'Allemagne. La question du Luxembourg fut résolue dans le sens d'une union douanière du Grand-Duché avec la Belgique.

En plus des stipulations particulières qui déterminaient son statut politique, financier et territorial, la Belgique était appelée aussi à bénéficier largement des clauses générales appliquées aux vaincus.

L'Allemagne se reconnaît seule responsable de la guerre. Cette affirmation, pour inusitée qu'elle fut — on n'en retrouve de pendant dans aucun autre traité de paix — avait au moins l'avantage d'innocenter la Belgique des accusations calomnieuses que les Teutons avaient semées contre elle pendant le cours des hostilités. Le désarmement du Reich, l'interdiction pour lui d'entretenir un grand état-major, de recréer une artillerie ou une marine de guerre dangereuse, la réduction de son armée à des effectifs ne dépassant pas les cent mille hommes, la défense de n'installer ni troupes ni casernes sur la rive occidentale du Rhin et l'occupation de celle-ci pendant un délai de quinze ans par des forces alliées, constituaient un ensemble de mesures dont l'application consacrait la ruine du militarisme prussien. Après une génération, on pouvait espérer que la population germanique astreinte à ce régime eut perdu le goût et l'aptitude à troubler la paix de ses voisins. La France et la Belgique, les deux pays de l'Europe occidentale qui ont avec le Reich la plus longue frontière commune, devaient être les premières à bénéficier de cet ensemble de précautions. Assurées désormais contre le spectre d'une invasion nouvelle, elles pourraient s'adonner sans appréhension à l'œuvre de leur restauration, au labeur pacifique. Il serait illogique de n'en pas tenir compte dans la description du sort qui nous était fait par le traité que Clémenceau, Lloyd-George et Wilson avaient élaboré.

* * *

Les longs mois de négociations à Versailles ne furent pas sans préoccuper l'opinion publique belge. La lecture quotidienne des journaux rendus à la liberté, apportait aux habitants l'écho d'ailleurs très atténué de ce qui se passait dans le cadre somptueux de l'ancien palais de Louis XIV. On comptait sur le talent et la ténacité de nos délégués et plus encore sur la générosité dont les alliés ne pourraient pas manquer de faire preuve à notre égard. Le peuple salua avec enthousiasme le geste du Roi qui, à un moment grave, s'en fut par avion à Paris, plaider lui-même la cause de son pays devant le Conseil suprême. Escomptant la réalisation intégrale des promesses qui lui avaient été faites, le Parlement belge se laissait guider par un optimisme qui parut naïf dans la suite. Il avait pris des mesures financières, peut-être prématurées. Il échangea contre des billets de la Banque Nationale tous les marks demeurés dans le pays, sans prendre des mesures de précaution pour les importa-

tions frauduleuses réalisées après le départ des Allemands. En reprenant ces devises à un prix de beaucoup supérieur à leur valeur sur le marché international, le gouvernement de Bruxelles procédait à une inflation énorme, dont le poids devait peser à jamais sur le sort de sa propre monnaie. Le Parlement affirma une fois de plus le principe de la restauration intégrale due à la Belgique et vota une loi par laquelle l'Etat faisait à ses citoyens sinistrés l'avance des fonds nécessaires pour la reconstitution de leurs propriétés détruites. Tout cela devait être remboursé par les dommages de guerre que payerait l'Allemagne et qui constituaient dans le langage budgétaire, une *créance recouvrable à l'étranger*. Encore une utopie dangereuse. On ne prit aucune mesure suffisante pour parer aux estimations exagérées des pertes subies. Ainsi, au bout de quelques mois, une politique aventureuse, qu'explique seule l'ivresse de la victoire, engagea lourdement l'avenir du pays.

Quand le texte définitif du traité eût été revêtu des signatures, le gouvernement de Bruxelles en proposa la ratification aux Chambres législatives. C'était un geste solennel, mais de pure formalité. Nous n'avons pas, disait le premier ministre, L. Delacroix, la prétention de réformer le Traité de Versailles!

Le geste de la ratification, pour platonique qu'il fut, ne s'exécuta pas moins avec une solennité inaccoutumée. Au début de la séance de la Chambre des représentants du 2 juillet 1919, le président de l'assemblée, P. Poulet, prononça devant l'assistance qui l'écoutait debout, un discours soulignant la gravité du geste à accomplir. Dès les premiers mots, on sent poindre la nuance du désappointement. *Si le grand événement, explique l'orateur, dont le gouvernement va nous saisir officiellement, n'a pas suscité de manifestation d'allégresse, il n'en a pas moins été accueilli avec une joie profonde et universelle.* Le premier ministre donne lecture alors d'une lettre royale. L'appréciation, ici aussi, est mitigée. La paix consacre la victoire du droit, mais elle laisse certaines questions en suspens. Le ministre des Affaires Etrangères dépose ensuite le projet de loi. La discussion commence au cours de la séance du 8 août suivant. Elle ne se prolonge guère au-delà d'une partie de la séance. Le dernier orateur est une personnalité éminente du parti socialiste, Jules Destrée. Celui-ci abonde en considérations intéressantes dont on peut dire qu'elles rendent avec justesse la mentalité de l'opinion éclairée. Il ne s'agit pas, explique-t-il, d'apprécier l'acte de Versailles dans son ensemble. Le point de vue belge est le seul qui doive nous arrêter. Destrée votera le traité, mais sans enthousiasme. Son vote affirmatif est un vote de résignation. Le traité ne garantit pas la réparation du mal injuste causé à la Belgique par l'Allemagne, sinon dans une mesure notoirement insuffisante. L'Allemagne a dès le premier jour reconnu les obligations qu'elle assumait à notre égard; elle ne les conteste pas à l'heure présente. *Les alliés nous ont solennellement promis à diverses reprises une complète indem-*

nisation; ce n'est donc pas sans douleur que nous constatons qu'il nous faudra supporter une partie au moins des conséquences dont nous n'avons aucune responsabilité. L'orateur déplore que la sécurité de la Belgique ne soit pas mieux assurée, que le pays se trouve exposé à demeurer le champ de bataille naturel des rencontres européennes. L'ensemble du problème relatif à la navigation sur l'Escaut et la Meuse n'est pas résolu. On a refusé à la Belgique la satisfaction morale qu'eût été pour elle l'établissement dans sa capitale du siège de la Société des Nations.

La péroration résume l'impression pessimiste de l'orateur :

Le traité n'est donc pas, vis-à-vis de la Belgique, l'œuvre de réparation que nous étions en droit d'attendre et nous ne pouvons pas nous en déclarer satisfaits. Néanmoins, nous l'acceptons faute de mieux, avec l'espoir que nos grands alliés comprendront qu'ils ont encore des devoirs vis-à-vis de nous et que l'Allemagne elle-même, revenue à une plus saine compréhension des choses, saura reconnaître que la Belgique n'a pas même réclamé vis-à-vis d'elle tout ce qu'elle eût été en droit d'obtenir.

Cent vingt-cinq membres participent au vote et tous répondent affirmativement. Le Sénat ratifie à l'unanimité la décision de la Chambre. Le traité de Versailles a donc force de loi; la guerre est finie.

La lecture de ces débats porte naturellement l'historien à retourner ses regards sur le passé. Le traité de 1919 ouvre une nouvelle période de notre histoire. Il est le pendant de ceux de 1830.

L'accueil fait à ces divers actes diplomatiques est bien différent. On se rappelle les efforts que le ministre Lebeau avait dû déployer pour obtenir l'adhésion du Congrès national aux décisions de la conférence de Londres, les séances tumultueuses de 1839, quand il s'agit de les rendre définitives, les protestations indignées de ceux qui ne voulaient à aucun prix se détacher du Limbourg et du Luxembourg. Cette fois, au contraire, l'atmosphère est empreinte de dignité, l'adhésion est unanime. On n'émet pas de protestations, mais des regrets.

Et cependant, l'évolution des choses devait faire voir rapidement que si les protestations de 1830 et 1839 étaient à tout le moins exagérées, les regrets de 1919 n'étaient que trop fondés. Nos frères limbourgeois et luxembourgeois se sont très bien accommodés du sort qui leur fut fait; jamais dans la suite ils ne devaient plus exprimer le moindre désir de rentrer dans la patrie belge. Les imprécations, les explosions de colère et de déchirement que l'on retrouve dans les annales parlementaires de l'époque, nous font l'effet de tirades de mélodrame. L'évolution des événements a montré, au contraire, que le Traité de Versailles ne nous a pas apporté l'indemnisation de nos dommages et encore moins la sécurité vis-à-vis de l'Allemagne.

Dans l'étude de nos relations avec l'Angleterre, nous laisserions

une grave lacune si nous ne soulignons pas la différence essentielle qu'il y a entre la responsabilité du cabinet britannique dans l'œuvre de 1830 et dans celle de 1919.

Les premiers traités, ceux de 1830 et 1839, portent à juste titre la dénomination de Londres. C'est le ministère anglais, en particulier Palmerston, à qui il faut en endosser la paternité. La paix de 1919 est celle de Versailles. Elle a été forgée en apparence dans une immense assemblée, en réalité dans le petit comité où l'Angleterre ne disposait que d'une voix sur trois. Que le rôle de Lloyd George ait été considérable, nul n'en disconviendra, mais ses deux partenaires Wilson et Clémenceau n'étaient pas hommes à s'en laisser imposer. Il serait injuste d'imputer à une seule puissance le caractère insuffisant de la réparation et de la sécurité qui nous furent accordées. Les délégués qui avaient été choisis par la Belgique pour la défense de ses droits, réussirent-ils à obtenir le maximum de ce que les circonstances pouvaient promettre? Dans l'état actuel de notre documentation relative à des événements encore si rapprochés de nous, il serait hasardeux de l'affirmer. En tout cas, au moment de voter la ratification du traité, les Chambres et le gouvernement furent unanimes à rendre hommage à leur éloquence, à leurs efforts inlassables et à leur talent.

L'histoire seule pourra, dans la suite, avec le recul du temps, apprécier en connaissance de cause les ténébreuses négociations où se décida le sort du monde.

* * *

En plus du traité de Versailles, la fin de la guerre donna lieu à diverses conventions complémentaires. Il en est au moins une sur laquelle il convient de retenir un moment l'attention : l'accord conclu en juin 1919, à Bruxelles, entre les gouvernements anglais et belge relatif à l'entretien des sépultures britanniques éparpillées en tant d'endroits du sol belge. Déjà, pendant le cours des hostilités, les autorités des pays alliés s'étaient souciées des mesures à prendre pour l'entretien des cimetières militaires. En 1917 un accord tripartite avait été réalisé entre la Belgique d'une part, la France et l'Angleterre d'autre, en vertu duquel les autorités françaises et anglaises aménageraient et entretiendraient à leur gré les lieux de sépulture dont la pleine jouissance leur était concédée. Après la conclusion de la paix s'établit en Angleterre une *Imperial War Graves Commission*, chargée, comme son nom l'indique, de ce qui a trait aux sépultures militaires. Le ministre de Grande-Bretagne à Bruxelles sollicita du gouvernement belge l'attribution à cet organisme des droits attribués aux autorités britanniques par l'accord anglo-franco-belge du 9 août 1917. Le comte Goblet d'Alviella, ministre d'Etat et le diplomate anglais de résidence à Bruxelles, F. H. Villiers, rédigèrent en commun un second accord signé à Bruxelles le 13 juin 1919. Il fut ratifié par les Chambres et sanctionné par le Roi. L'objectif visé est le culte de la mémoire des soldats britan-

niques tombés au champ d'honneur. Le gouvernement belge reconnaît la commission impériale comme le seul organisme officiel britannique chargé de veiller à la conservation des sépultures. Il est prévu que les tombes isolées pourront être transférées dans les cimetières militaires. Le gouvernement belge prêtera son concours aux travaux de recherches nécessaires, ainsi qu'à l'acquisition des terrains destinés à servir de champ de sépultures. Les exhumations qui seraient éventuellement demandées pour des transferts en Angleterre, ne seront accordées qu'à l'intervention exclusive de la commission officielle britannique. Celle-ci est dotée de la personnalité civile. Elle est en droit d'agir comme telle pour l'exercice de sa mission. Il lui est loisible de clore les cimetières militaires britanniques, de les aménager, d'y établir des monuments, d'y faire des plantations, d'en désigner les gardiens. Elle se conformera de manière générale aux lois et règlements belges relatifs aux cimetières. L'accord prévoit aussi qu'en dehors des cimetières on pourrait être amené, dans la suite, à ériger des monuments rappelant les faits d'armes de l'armée impériale ou d'une de ses unités. La commission serait chargée de faire à ce propos les ouvertures au gouvernement belge. Un comité mixte anglo-belge représenterait la commission auprès des autorités belges civiles et militaires. Elle comprendrait quatre membres d'honneur et six membres techniques choisis par moitié, belges et anglais. Comme membres belges, on désignerait des personnalités qui s'étaient illustrées dans l'armée, la marine, les sciences et les arts.

Bruxelles, la capitale du pays, fut la première à perpétuer par un monument le souvenir de l'héroïsme des soldats venus d'Angleterre. Et ce n'est pas sans émotion que l'on se rappelle que bien des années après, au cours de la sombre période de la seconde occupation allemande, de multiples fleurs furent déposées au pied de ce monument. Elles évoquaient sans doute le souvenir des morts, tant de l'une que de l'autre guerre, mais symbolisaient plus encore l'immense espoir qui demeurerait au fond du cœur, même aux jours les plus sombres, quand l'Angleterre paraissait reléguée dans son île.

* * *

Il existe dans l'histoire du monde peu de contrastes plus violents que celui de l'ampleur des objectifs poursuivis à Versailles et la fragilité des résultats obtenus. Le thème pourrait prêter à d'amples considérations. Nous tâcherons d'en esquisser quelques-unes, en toute objectivité.

Quand on examine le traité de Versailles, on y découvre rapidement des déficiences fondamentales.

Le préambule comporte l'affirmation de principe que l'Allemagne se reconnaît responsable de la guerre qu'elle a provoquée. Pareille assertion n'avait jamais été consignée dans aucun traité conclu au cours des temps modernes. Il donne à l'acte de 1919 une allure punitive; les sanctions prises contre la nation vaincue sont la rançon du crime qu'elle a commis. On peut se demander s'il était opportun de

donner au traité pareil préambule. Il eut peut-être mieux valu laisser à la postérité, à l'Histoire, de rendre le verdict. Il devait être en effet trop facile aux Allemands, passés maîtres en mauvaise foi, de contester la vérité de cette affirmation de principe, de prétendre que l'aveu extorqué par les vainqueurs n'avait aucune valeur, que leur peuple était victime d'une injustice. Toute la théorie, tant de fois proclamée par Hitler, du *Diktat* de Versailles, découle de cette erreur initiale.

Un des objectifs essentiels visés à Versailles est la sécurité future de l'Europe. A cet effet on prescrit à l'Allemagne un procédé de désarmement, prélude, dit-on, d'un désarmement général. Les alliés ne furent pas longtemps à se faire illusion sur la bonne foi germanique à remettre toutes les armes qu'elle détenait et surtout à renoncer pour du bon à reconstituer une force militaire susceptible de menacer l'Europe. La France, particulièrement menacée, ne voulut jamais se défaire des armements qu'elle estimait indispensables à la sécurité de son sol. Ce fut encore une fois pour les gouvernants de Berlin l'occasion de vociférer contre le traité, prétendant que les alliés n'en observaient pas les clauses, puisqu'eux-mêmes ne désarmaient pas.

Il n'en va pas mieux des clauses relatives aux réparations. La charge assumée de ce chef par l'Allemagne était écrasante. Se souvenant de la loyauté avec laquelle la France avait décaissé, après 1870, les cinq milliards qu'on lui avait imposés, les alliés s'imaginaient que par des versements espacés sur une longue période, le gouvernement du Reich s'acquitterait lui aussi de ses dettes. Ils ne tinrent pas suffisamment compte de ce que l'Allemagne ne produisait pas d'or, ne disposait pas de colonies, ne pouvait guère se libérer de sa dette que par des fournitures en marchandises. Pour n'avoir pas fait la place assez large aux restaurations en nature, ils rendirent infiniment plus difficile la solution du problème. Or l'expérience de chaque jour apprend aux hommes que rien n'est plus précaire que le recouvrement d'une créance, quand le débiteur se trouve être de mauvaise foi.

Le malheur pesa sur le traité de Versailles dès sa mise en application. L'Amérique refusa de le sanctionner. A une majorité de six voix le Sénat de Washington désavoua l'œuvre à laquelle le président des Etats-Unis, Wilson, avait pris une part prépondérante. La grande république étoilée conclut dans la suite une paix séparée avec le Reich allemand. Elle se refusa à participer aux travaux de la Société des Nations. Ce fut pour l'Allemagne le premier et le plus efficace des encouragements à se soustraire à l'exécution de ses engagements. Depuis lors, on se convainc à Berlin que le traité de 1919 est comme celui de 1830, un *chiffon de papier*. L'Italie fut profondément déçue du sort qui lui était fait. L'empire austro-hongrois s'était écroulé; de ses dépouilles, la nation italienne avait recueilli à peu près ce qu'elle convoitait, elle avait parachevé l'œuvre du *risorgimento*. Mais à cela ne se bornaient pas ses prétentions. Elle

voulait aussi développer son empire colonial. Du butin pris à l'Allemagne en Afrique, elle obtint peu de chose. La controverse née à ce sujet n'a rien à voir avec le cadre de notre étude. Si nous la rappelons ici, c'est que l'affaiblissement du lien entre les trois puissances de l'Europe occidentale ne pouvait qu'énervier notre propre sécurité et encourager l'Allemagne dans ses tendances à la revanche. Restait le bloc France-Angleterre. Celui-ci constituait le boulevard de la Belgique, la protection la plus efficace contre les dangers futurs. Tant qu'il subsistait, on pouvait espérer l'application stricte des mesures prises pour le désarmement de l'Allemagne. Veiller à maintenir en toutes circonstances la concordance entre Londres et Paris, sera la préoccupation constante de nos gouvernements d'après-guerre. Ils reprennent ainsi le rôle que Léopold I s'était assigné aux premiers jours de notre indépendance. Et ce n'était pas chose facile. Les âpres discussions qui avaient précédé la conclusion de la paix ne l'avaient que trop montré. L'Angleterre est et demeure une île; les flots de l'océan lui apportent une protection évidente, ils ont par le fait même exercé une influence déterminante sur la mentalité britannique. La France est une nation continentale, riche d'un long passé de victoires, ayant lui aussi une personnalité tranchée. Mais la communauté d'armes, les milliers de morts dont les tombes voisinent dans les cimetières parsemés à l'arrière de ce qui fut le front, la gravité des dangers courus en commun, pouvaient faire penser que la bannière de Saint-Georges et le drapeau tricolore continueraient, pour de longues années, à flotter dans le même sens, à couvrir de leurs couleurs une Europe régénérée où triompheraient le droit et la justice, où tous les peuples, la Belgique en particulier, rivaliseraient dans l'œuvre de la paix, dans le développement de la science, dans le bonheur tel que les hommes peuvent l'espérer sur la terre...

* * *

Au lendemain de la tourmente, Anglais et Belges se trouvaient à nouveau face à face, les uns et les autres résolus à reprendre le large, à faire disparaître les traces de la guerre.

Un des meilleurs poètes anglais de l'époque, W. Newbolt, auteur d'œuvres à la facture classique, qui dirigeait le comité établi dans son pays pour favoriser et développer l'entente intellectuelle entre les nations alliées, a dépeint en quelques pages émues ce que serait dans l'avenir l'amitié anglo-belge.

Les deux peuples, explique-t-il, n'ont plus besoin d'apprendre à se connaître. La Belgique se trouve vis-à-vis de la Grande-Bretagne dans une situation bien différente d'autres pays alliés, comme la Pologne et la Serbie. En ce qui les concerne, écrit le poète anglais, nous avons à constituer de toutes pièces l'armature de notre amitié réciproque. L'amitié anglo-belge, au contraire, repose sur des fondations vieilles de plusieurs siècles. Lorsque les Allemands se rendirent coupables de leur agression, le soubresaut qu'ils provoquèrent dans la conscience anglaise fut dû, plus peut-être à leurs affirmations, qu'à leurs actes. Ils déniaient aux petites nations leur droit à l'exis-

tence, traitaient la nationalité belge comme un mythe. Et ces assertions ignominieuses provoquèrent la colère de la population britannique. L'Anglais moyen savait bien que la Belgique est une nation caractérisée, depuis des temps immémoriaux, par son indomptable esprit de liberté, son allure démocratique, son attitude fière envers les grands Etats dès qu'une question de justice est en jeu. Ce fut le peuple allemand et non pas le peuple anglais que l'héroïque défense de Liège frappa d'étonnement. Le sentiment d'attachement s'est intensifié pendant la guerre. Les armées des deux pays avaient combattu sur le même sol et en union plus étroite que n'importe quelles autres. Les troupes belges étaient redevables aux Anglais d'une grande partie de leur matériel de guerre, mais en échange elles avaient donné un exemple superbe : celui d'une petite nation acculée aux vingt derniers kilomètres de son territoire, se sacrifiant tout entière plutôt que d'accepter la tyrannie et finalement jouissant du triomphe de ses armes avec une dignité et une mansuétude qui resteront à jamais sa gloire et son honneur.

La guerre avait fourni aux deux peuples une occasion unique de resserrer leurs liens d'amitié. Des rapports nombreux s'étaient formés entre les civils des deux nations. Lorsqu'au début des hostilités, écrit le poète Newbolt, un refuge dut être trouvé pour une grande partie de la population belge, en dehors de son territoire national, il est heureux de constater que la préférence fut donnée à l'Angleterre. La paix revenue, les Anglais se mettraient à leur tour à visiter la Belgique. Pendant bien des années ce seraient des séries de pèlerinages à destination de la longue ligne de tranchées où tant de soldats britanniques avaient sacrifié leur vie pour la cause commune. Etablie sur de semblables fondements, l'amitié anglo-belge ne s'effriterait jamais, quelles que fussent les divergences momentanées que les circonstances d'ordre politique, économique ou autres, pourraient provoquer. Passée au creuset de la souffrance, l'union des deux peuples était plus resserrée qu'elle ne l'avait jamais été.

Cette communauté de sentiments n'avait rien d'exclusif. Bien au contraire, un amour immense se portait aussi de part et d'autre sur la France. La pensée poignante du million et demi de citoyens de la République qui avaient trouvé la mort au cours de la cinquantaine de mois de guerre, le prestige de l'armée, de ses grands chefs, du maréchal illustre qui s'intitulait commandant en chef des armées alliées, semblait être le ciment qui enchaînerait à toujours les âmes françaises, anglaises et belges. Il établirait entre elles une société infiniment plus solide que la pompeuse organisation internationale conçue par le philosophe Wilson et si prématurément répudiée par son peuple.

Et on comprend ainsi l'immense espoir qui emplissait nos cœurs à la pensée que la guerre n'avait été qu'une douloureuse parenthèse, que nous allions connaître à nouveau une longue période de paix et de prospérité dont nous savourerions les délices mieux encore que par le passé...

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	7
CHAPITRE I :	
LA NAISSANCE DE LA BELGIQUE	9
CHAPITRE II :	
LE MAINTIEN DE L'ETAT BELGE	81
CHAPITRE III :	
LA CONSTITUTION DE LA BELGIQUE INDE- PENDANTE	155
CHAPITRE IV :	
L'AGE D'OR DE LA BELGIQUE	209
CHAPITRE V :	
LA GRANDE MELEE DE 1914-1918	257
CHAPITRE VI :	
L'ULTIME EPISODE	297